




**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX
EN PROVENCE N° DL.2021-859**

Séance publique du

24 novembre 2021

**Présidence de Sophie JOISSAINS
Maire**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : 013-211300017-20211124- lmc1198727-DE-1-1
Date de signature : 30/11/2021
Date de réception : lundi 29 novembre 2021
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITE SEMEPA POUR L'EXERCICE 2020

Le 24 novembre 2021 à 09h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, au sein de l'Hôtel de Ville d'Aix-en-Provence, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame Sophie JOISSAINS, Maire, le 18 novembre 2021, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T.).

Etaient Présents :

Madame Laurence ANGELETTI, Madame Dominique AUGÉY, Madame Béatrice BENDELE, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte BILLOT, Madame Odile BONTHOUX, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Joëlle CANUET, Monsieur Rémi CAPEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Françoise COURANJOU, Madame Agnès DAURES, Madame Sylvaine DI CARO ANTONUCCI, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Marc FERAUD, Monsieur Jean-Christophe GRUVEL, Monsieur Sellam HADAOU, Madame Elisabeth HUARD, Madame Sophie JOISSAINS, Monsieur Salah-Eddine KHOUIEL, Monsieur Philippe KLEIN, Madame Gaëlle LENFANT, Madame Arlette OLLIVIER, Monsieur Alain PARRA, Monsieur Marc PENA, Madame Anne-Laurence PETEL, Madame Josy PIGNATEL, Madame Laure SCANDOLERA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Pierre SPANO, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Madame Solène TRIVIDIC, Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Michael ZAZOUN.

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Monsieur Jonathan AMIACH à Madame Frédérique DUMICHEL, Monsieur Jacques BOUDON à Monsieur Sellam HADAOU, Monsieur Pierre-Paul CALENDINI à Madame Josy PIGNATEL, Monsieur Pierre-Emmanuel CASANOVA à Madame Kayané BIANCO, Madame Brigitte DEVESA à Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Monsieur Cyril DI MEO à Madame Agnès DAURES, Monsieur Jean-François DUBOST à Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Stéphanie FERNANDEZ à Monsieur Francis TAULAN, Madame Claudie HUBERT à Monsieur Marc PENA, Madame Amandine JANER à Madame Odile BONTHOUX, Madame Perrine MEGGIATO à Madame Brigitte BILLOT, Madame Sophie MEYNET DE CACQUERAY à Madame Elisabeth HUARD, Monsieur Stéphane PAOLI à Madame Fabienne VINCENTI, Monsieur Jean-Louis VINCENT à Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Karima ZERKANI-RAYNAL à Monsieur Marc FERAUD.

Excusés sans pouvoir :

Madame Françoise TERME.

Secrétaire : Madame Kayané BIANCO

Madame Sophie JOISSAINS donne lecture du rapport ci-joint.



DIRECTION GENERALE DES
SERVICES TECHNIQUES
DEPARTEMENT AMENAGEMENT ET
URBANISME

RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 24 NOVEMBRE 2021

Nomenclature : 9.1

Autres domaines de competences des communes

RAPPORTEUR : Madame Sophie JOISSAINS

Politique Publique : 04-AMENAGEMENT ET GESTION DE L'ESPACE URBAIN

OBJET : INFORMATION DU CONSEIL - RAPPORT D'ACTIVITE SEMEPA POUR
L'EXERCICE 2020- Information du Conseil

Mes Chers Collègues,

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, j'ai l'honneur de vous présenter ci-après, le rapport de la SEMEPA qui nous est soumis par les représentants de la Commune d'Aix-en-Provence au Conseil d'Administration de la SEMEPA pour l'exercice 2020.

La « SEMEPA » dispose d'un capital de 5 025 000 € détenu majoritairement par la Commune d'Aix-en-Provence.

Cette société intervient dans différents domaines :

- Aménagement : elle gère par le biais de concessions d'aménagement de la Ville d'Aix-en-Provence les ZAC de la Duranne
- Stationnement : elle est concessionnaire du stationnement public sur le territoire de la Ville d'Aix-en-Provence et est titulaire de la délégation de service public pour la gestion des 1 800 places du parking « Rotonde ».

En conséquence,

Vu les dispositions de l'article L.1524-5 du Code Général des Collectivités territoriales,

Vu le rapport de présentation de l'exercice 2020 approuvé par l'assemblée générale ordinaire de la SEMEPA et demeurant joint au présent rapport,

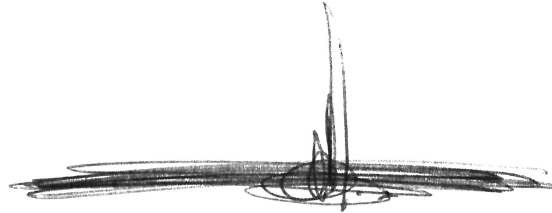
Vu le bilan et compte de résultat de l'exercice 2020 de la SEMEPA joints au présent rapport,

Je vous invite, Mes Chers Collègues, à :

- **PRENDRE ACTE** du présent rapport.

Le Conseil Municipal a pris connaissance du présent rapport et le convertit en délibération. Ont signé
Sophie JOISSAINS, Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,
Madame Amandine JANER



Compte-rendu de la délibération affiché le : 30 novembre 2021
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

1

1 « Toute décision individuelle peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Marseille, dans un délai de deux mois à compter de sa notification. Dans ce délai, il peut être présenté un recours gracieux prorogeant le délai de recours contentieux ...»

SEMEPA

Société d'Economie Mixte d'Equipement du Pays d'Aix

**Rapport du Conseil d'Administration
à l'Assemblée Générale Ordinaire**

Exercice 2020

Société Anonyme d'Economie Mixte au capital de 5 025 000 €

Siège Social : 4, rue Lapierre Aix-en-Provence

Siret : 611 620 899 00108

SEMEPA

RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

EXERCICE 2020






Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire, conformément aux lois et règlements en vigueur ainsi qu'aux statuts de votre Société, pour vous rendre compte des opérations effectuées pendant l'exercice 2020 et soumettre à votre approbation, le bilan, le compte de résultat et l'annexe au 31 Décembre 2020.

Après un compte-rendu de la vie de la Société nous aborderons successivement les activités au cours de l'exercice et l'examen des comptes de l'année 2020.









Nous terminerons par un exposé sur l'évolution de l'activité, depuis la clôture de l'exercice et sur les perspectives d'avenir de votre Société.

Au cours de l'exercice 2020, votre Conseil d'Administration s'est réuni à cinq reprises, les :

-  26 février 2020
-  23 juin 2020
-  11 septembre 2020
-  27 octobre 2020
-  3 décembre 2020

Jusqu'au Conseil d'Administration du 23 juin 2020, les actionnaires publics étaient les suivants :

Pour la Ville d'Aix-en-Provence :

-  Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
-  Madame Dominique AUGEY
-  Madame Odile BONTHOUX
-  Monsieur Jacques BOUDON
-  Monsieur Alexandre GALLESE
-  Monsieur Stéphane PAOLI
-  Monsieur Jean-Marc PERRIN
-  Monsieur Jules SUSINI

LISTE DES ACTIONNAIRES

NOMS	ADRESSES	CAPITAL DETENU	NOMBRE ACTIONS	% CAPITAL
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE	Hôtel de Ville - 13616 AIX-EN-PROVENCE	2 614 350	87 145	52,03%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 place Jules Guesde - BP 2119 - 13203 MARSEILLE CEDEX 1	714 750	23 825	14,22%
CAISSE D'EPARGNE CEPAC	Place Estrangin Pastré - BP 108 13254 MARSEILLE CEDEX	1 540 740	51 358	30,66%
CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES BOUCHES-DU- RHONE	25 chemin des Trois Cyprès - 13097 AIX-EN- PROVENCE CEDEX 2	36 000	1 200	0,72%
EIFFAGE CONSTRUCTION	11 place de l'Europe - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	36 000	1 200	0,72%
VINCI	1, Cours Ferdinand de Lesseps 92 851 RUEIL MALMAISON CEDEX	36 000	1 200	0,72%
PAYS D'AIX HABITAT	L'Ourmin - 9, rue du Château de l'Horloge - 13090 AIX EN PROVENCE	2 250	75	0,04%
SACOGVA	6 bis rue de la Mille - CS70835 - 13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1	30	1	0,001%
Mme Thérèse FORUJ	30 boulevard Marcel Delprat 7 lotissement Joli Bois 13013 MARSEILLE	30	1	0,001%
GEP A	75, rue Marcellin Berthelot - Anthéolios Pôle d'Activités - 13851 AIX-en-PROVENCE Cedex 3	38 700	1 290	0,77%
M. Henri DOGLIONE	965 chemin du Puy du Roy - 13090 Aix-en-Provence	1 080	36	0,021%
BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 NICE CEDEX 3	3 510	117	0,07%
GEOS	L'Atrium 18 Rue Maréchal Joffre - 13100 AIX EN PROVENCE	600	20	0,012%
L'AUTOMOBILE CLUB	7, Bd Jean Jaurès - 13100 AIX EN PROVENCE	870	29	0,017%
Mairie FERAUT	Villa n° 29 Château Double - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Mairie HONNORAT - 13090 AIX EN PROVENCE	23, Av. Colonel Schuller - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Mairie de CELLES	Mlle Sylvie DELOIRE - 135 route Léon Lachamp - 13009 MARSEILLE	30	1	0,001%
	TOTAL	5 025 000	167 500	100%

A partir du 11 septembre 2020, le Conseil d'Administration de la SEMEPA est composé comme suit :

Pour les actionnaires publics :

Pour la Ville d'Aix-en-Provence :

- ✚ Monsieur Gérard BRAMOULLÉ
- ✚ Madame Dominique AUGEY
- ✚ Madame Odile BONTHOUX
- ✚ Monsieur Jacques BOUDON
- ✚ Monsieur Eric CHEVALIER
- ✚ Monsieur Stéphane PAOLI
- ✚ Monsieur Jean-François DUBOST
- ✚ Monsieur Jules SUSINI

Pour les actionnaires privés :

- ✚ Madame Thérèse FORLI
- ✚ Monsieur Henri DOGLIONE
- ✚ La Caisse des Dépôts et Consignations, représentée par Monsieur Thierry BAZIN.
- ✚ La Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse, représentée par Monsieur Vincent GAUTIER depuis le 22 octobre 2020, en remplacement de Monsieur Eric PEREZ, qui lui-même a remplacé Monsieur Guy FEMENIA.
- ✚ Le Groupement des Entreprises du Pays d'Aix, représenté par Madame Martine GIEU
- ✚ La SACOGIVA, représentée par Monsieur Hervé GHIO

L'Assemblée Générale ordinaire s'est tenue le 23 juin 2020.

Lors du Conseil d'Administration du 3 décembre 2020, la cession des parts de VINCI à la Ville d'Aix-en-Provence a été actée.

A ce jour, la nouvelle composition des actionnaires est la suivante :

LISTE DES ACTIONNAIRES

NOMS	ADRESSES	CAPITAL DETENU	NOMBRE ACTIONS	% CAPITAL
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE	Hôtel de Ville - 13616 AIX-EN-PROVENCE	2 650 350	88 345	52,74%
CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	19 place Jules Guesde - BP 2119 - 13203 MARSEILLE CEDEX 1	714 750	23 825	14,22%
CAISSE D'EPARGNE CEPAC	Place Estrangin Pastré - BP 108 13254 MARSEILLE CEDEX	1 540 740	51 358	30,66%

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE DES BOUCHES-DU-RHONE	25 chemin des Trois Cyprès - 13097 AIX-EN-PROVENCE CEDEX 2	36 000	1 200	0,72%
EIFFAGE CONSTRUCTION	11 place de l'Europe - 78140 VELIZY VILLACOUBLAY	36 000	1 200	0,72%
PAYS D'AIX HABITAT	L'Ourmin - 9, rue du Château de l'Horloge - 13090 AIX EN PROVENCE	2 250	75	0,04%
SACOGIVA	6 bis rue de la Molle - CS70835 - 13626 AIX EN PROVENCE CEDEX 1	30	1	0,001%
Mme Thérèse FORLI	30 boulevard Marcel Delprat 7 lotissement Joli Bois 13013 MARSEILLE	30	1	0,001%
GEPA	75, rue Marcellin Berthelot - Anthélios Pôle d'Activités - 13851 AIX-en-PROVENCE Cedex 3	38 700	1 290	0,77%
M. Henri DOGLIONE	965 chemin du Puy du Roy - 13090 Aix-en-Provence	1 080	36	0,021%
BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE	457 promenade des Anglais - BP 241 - 06292 NICE CEDEX 3	3 510	117	0,07%
GECIS	L'Atrium 18 Rue Maréchal Joffre - 13100 AIX EN PROVENCE	600	20	0,012%
L'AUTOMOBILE CLUB	7, Bd Jean Jaurès - 13100 AIX EN PROVENCE	870	29	0,017%
Hoirie FERAUT	Villa n° 29 Château Double - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie HONNORAT - 13090 AIX EN PROVENCE	23, Av. Colonel Schuller - 13090 AIX EN PROVENCE	30	1	0,001%
Hoirie de CELLES	Melle Sylvie DELOIRE - 135 route Léon Lachamp - 13009 MARSEILLE	30	1	0,001%
	TOTAL	5 025 000	167 500	100%

EXAMEN DES COMPTES

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)
CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

Rappel Contrôles fiscaux

Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé puis est passée au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire.

En première instance au Tribunal Administratif la position de l'administration a été confirmée le 20 septembre 2017.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

La jurisprudence du Conseil d'Etat du 14 Février 2018 a permis d'arbitrer le premier sujet ci-dessus en faveur de la Semepa devant la cour Administrative d'Appel de Marseille le 16 mai 2019.

Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée sur la totalité redressée.

Par la suite, le 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional a été rencontré. Celui-ci n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

Le 6 Septembre 2017, le Tribunal Administratif de Marseille a rejeté les requêtes de la Semepa et a maintenu la décision des services fiscaux pour la période de 2005 à 2007. La Semepa a fait appel à ce jugement auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille. Depuis une jurisprudence du Conseil d'Etat en date du 14 février 2018 conforte la position de la Semepa.

La jurisprudence du Conseil d'Etat du 14 Février 2018 et la décision de la cour Administrative d'Appel de Marseille le 16 mai 2019 ont servi la Semepa pour ce second redressement. Un dégrèvement pour ce sujet ainsi que pour la partie des amodiations dont l'étalement avait été redressé a été reçu par la Semepa pour 1 310 K€ et 169 K€ d'intérêts moratoires. Le solde de redressement maintenu par l'administration fiscale fait actuellement l'objet d'une requête auprès du Tribunal Administratif.

Pour la part provisionnée, il a été repris sur l'exercice 2019, 1 474 K€ pour ces deux contrôles fiscaux.

Les dégrèvements attendus au 31/12/2019 ont été réglés en 2020.

En compte au 31 décembre 2020, restent 1,6 M€ provisionnés, correspondant au solde de règlement encore en compte auprès de l'administration fiscale.

Dénonciation contrat de prêt avec Deutsch Bank

En 2015 la Semepa a dénoncé le contrat de prêt qui la liait à la Deutsch Bank pour l'emprunt contracté pour la construction du Parking Rotonde. Depuis cette date étaient constatées des charges financières à régler en provision pour risque pour 5.2 M€ au 31/12/2018.

En 2018 des négociations ont été engagées et les hypothèses de sortie se chiffraient à 6.7 M€, montant provisionné au bilan fin 2018.

Ce litige était clôturé au 31 décembre 2019.

Clôture opération Sextius Mirabeau

L'opération Sextius Mirabeau qui avait débuté en 1991 a été clôturée en 2019. Le résultat global de cette opération est constaté dans les comptes à l'achèvement et a représenté un résultat positif de 2,2 M€ sur 2019, montant non imposable fiscalement.

Courant 2020, la commercialisation des terrains du Domaine Pie Fouquet à Rognes a débuté. Le Chiffre d'affaires sur l'exercice représente 2,2 M€.

Le 8 mars 2020, un important incendie s'est déclaré dans le parking Mignet, incendie ayant nécessité sa fermeture totale jusqu'au 22 juillet 2020. Depuis cette date, le parking est ouvert à 75 % de sa capacité. Les travaux de remise en état seront réalisés au cours de l'exercice 2021.

Pour faire suite à l'avis de la commission de sécurité concernant le parking Méjanès rendu fin 2019, d'importants travaux devront être réalisés courant 2021. Au cours de l'exercice 2020 des frais supplémentaires de gardiennage ont été engagés pour un total de 497 K€ dont 212 K€ refacturés à la copropriété « l'Esplanade de l'Arche ». La prévision des travaux connus et à réaliser en 2021 est de 1.2 M€, montant provisionné au 31/12/2020.

Le Salon « Les Estivales de l'Immobilier » tenu en Septembre 2020 a été organisé pour la première année par la Semepa. Et malgré la période particulière due au Covid 19, les recettes de ce salon ont pratiquement équilibré les charges pour sa mise en place.

IMPACTS DU COVID 19 SUR EXERCICE COMPTABLE 2020

- COMPTE DE RESULTAT

Lors de la première période du confinement due à la pandémie de la Covid 19, soit entre le 18 mars et le 10 mai 2020, tous les parkings de la Semepa ont été fermés, toutes les activités de la ville étant arrêtées. Seul le Centre de Contrôle de la Semepa était resté en activité afin de faire face à des demandes des usagers abonnés qui avaient accès aux parkings. Le stationnement sur Voirie a été rendu gratuit pendant cette période. Dans ce contexte le personnel de la Semepa (mis à part le centre de contrôle, le personnel de Direction et Responsable de services) a été mis en chômage partiel. Pour faire face à cet arrêt d'activité, une demande d'indemnisation du chômage partiel a été faite auprès de la DIRECTE. Pour la Semepa cette indemnisation a représenté un total de 95 489 € et pour Epage concernant la part affectée à la Semepa 41 519 €.


Parallèlement à cette mesure mise en place afin de respecter le confinement de mars 2020, des coûts d'achat de fournitures afin de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires pour l'ensemble des salariés de la SEMEPA ont représenté 44 K€ (gants, masques, gel hydroalcoolique, lotions désinfectantes...). Des frais supplémentaires de sécurité et gardiennage dans les parkings ont représenté 23 K€, des frais de nettoyages, désinfections dans les parkings et bureaux ont représentés 6 K€.

Le chiffre d'affaires des parkings et stationnement sur voirie a subi une perte en 2020 par rapport à 2019 de 6,7 M€.

Du fait de l'arrêt et la baisse d'activité, des économies de charges ont été constatées pour un total de 56 K€, essentiellement en lien direct avec les baisses d'encaissements (commission CB, commission encaissement Télépéage, ramassage espèces par Brinks).

Ces différentes variations ont eu un impact de 49 K€ sur le calcul de la CVAE constatée pour 2020.

Le compte de résultat de l'Impact du Covid 19 est présenté comme suit :



	Impacts Bruts	Mesures de soutien	Impacts Nets
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Rémunération voirie	-335 804		-335 804
Recettes parcs	-6 339 515		-6 339 515
Emplacements publicitaires	-14 755		-14 755
<i>Chiffre d'affaires net</i>	-6 690 073	0	-6 690 073
1. Total produits d'exploitation	-6 690 073	0	-6 690 073
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	19 448		19 448
Impôts et taxes	-49 000		-49 000
Mise à disposition du personnel	-46 817	41 619	-5 198
Salaires (absence temps partiel - maintien temps partiel)	-36 442	95 489	-2 960
Charges sociales	-62 008		-62 008
2. Total charges d'exploitation	-174 819	137 108	-37 711
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	-6 515 254	-137 108	-6 652 362

- BILAN

Le principal poste impacté par le Covid 19 est la trésorerie qui suit la même variation négative que le résultat d'exploitation ci-dessus.

2) Règles et Méthodes comptables

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

1. Traitement comptable des opérations d'aménagement

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

▪ Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

▪ Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui font l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

▪ Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

4. Méthodes d'évaluation

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.

A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.

Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.

Ce qui signifie qu'une probabilité existe pour que les DSP redeviennent dans la situation antérieure à leur résiliation, soit avant le 20/6/2016.

Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 et les années suivantes, elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » par la suite. Tout amortissement non constaté est perdu.

Par un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, il est préférable de doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016, en 2017 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.

Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'a pas été constaté dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP sont restés à l'actif de la Semepa.

A – Immobilisations en propre : application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

- Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapierre, pour le parc de stationnement Rambot ainsi que le Centre de Contrôle.

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)	Centre de Contrôle (€)	Durée (ans)
Murs	557 900		50		
Structure	1 242 652	3 326 801	50		
Ravalement	61 800		15		
Chauffage	282 658	190 943	25	2 400	3 - 5
Menuiserie	203 956		25		
Agencement	91 086	253 570	10	4 383	3 - 5
Peinture	50 395	71 990	15		
Electricité	202 284	341 055	25	8 595	3 - 5
Ascenseurs	97 368	84 164	20		
Alarme, Téléphonie	19 860	105 562	5	9 560	3 - 5
Fermetures	4 459		25		
Total	2 814 418	4 374 085		24 938	

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

B – Les immobilisations concédées par la Ville (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanes. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Les contrats des DSP signés fin décembre 1986 et en Octobre 2003 arriveront à échéance en décembre 2021 et octobre 2048.

La restitution des immeubles se fera à la valeur nette comptable (extension Mignet notamment) ou à une valeur nulle ce qui implique que les actifs concernés devront avoir à l'échéance de la concession une valeur nulle du fait des amortissements techniques et des provisions (caducité et renouvellement) pratiqués.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

1. Notes sur le Bilan Actif

A - Immobilisations

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1^{er} août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.360 K€ par une livraison à soi-même le 1^{er} octobre 2009.

En 2018 La Semepa a installé son centre de contrôle à Distance et des immobilisations ont été constatées pour un total de 25 K€, y compris le mobilier installé.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant** :

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire** :

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2020, le montant des investissements s'élève à 42 K€ et concerne le système sécurité Sonore et lumineux de Mignet pour 23 K€, installation pour 9K de climatiseurs dans les parcs de Cardeur, Bellegarde, Méjanès et Ronde, d'un caisson de téléjalonnement pour 8K et 2k d'outillage et matériels informatiques.

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2019 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 41 K€, et correspondaient pour la part la plus importante à des dépenses d'aménagement pour la maison des Projets à Ventabren pour 28 K€, à des études pour la mise en conformité aux normes accessibilité des handicapés dans tous les parcs pour 6 K€, des études encours sur les parkings Méjanès et Carnot pour 3 K€,

Au 31/12/2020 les immobilisations en cours représentent pour les postes les plus importants à des études pour la mise en conformité aux normes accessibilité des handicapés dans tous les parcs pour 6 K€, à un mat de télégallonement (en cours d'installation à la clôture) pour 2k et un onduleur pour le parc Carnot pour 2K€

Le montant total est de 12 K€.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans la filiale Viamco. Est également reportée la participation dans Epage, groupement d'employeurs et la Sacogiva selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2020
FILIALES					
VIAMCO	10 000	479 968	100%	6 840	-29 624
PARTICIPATIONS					
EPAGE	688 632	0	50%	0	-
SACOGIVA	40	0	ns		

B - Stocks et Opérations pour compte

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement. Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ Opérations pour compte concessions :

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ Opérations pour compte mandats :

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

C - Créances d'exploitation

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour un solde de crédit d'IS ou la TVA et autres impôts à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

La SEMEPA avait fait une avance en compte courant à sa filiale pour l'acquisition du terrain et les travaux de construction de l'immeuble Les Marronniers à Luynes par Viamco, immeuble terminé à fin 2018.

Depuis 2019, l'avance en compte courant est soldée.

D - Valeurs disponibles

✓ Valeurs mobilières de placement :

Elles représentent un portefeuille de placements (comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant après provision de 60 M€.

Les marchés financiers ayant subi une dévalorisation en 2020, une provision complémentaire sur les placements a été pratiquée pour un total de 454 K€.

✓ Disponibilités :

Il s'agit des fonds détenus par la Semepa au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

2. Notes sur le Bilan Passif

A – Capitaux propres et réserves

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 786 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 44.679 K€.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2020 au titre du résultat de l'exercice 2019**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2019 au titre du résultat de l'exercice 2018**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2018 au titre du résultat de l'exercice 2017**

B – Provisions pour risques et charges

✓ Provisions pour immobilisations en concessions :

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

✓ Provisions pour risques et charges d'exploitation :

Le montant total porte sur 4 444 K€ et correspond principalement à :

- Risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus).

Il est rappelé que la société conteste la part du redressement maintenu par l'administration fiscale. Le montant restant provisionné représente 1 630 K€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 1 555 K€.
- Provision pour travaux au parking Méjanes de 1 233 K€

C - Emprunts

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

D – Dettes financières diverses

Y figure trois lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes (découvert soldé à fin 2020).

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

Au 31 décembre 2019 un découvert avait été autorisé par le CIC utilisé pour 17,5 M€ à un taux inférieur au taux moyen de placement. Ce découvert a été mis en place afin de régler les importantes échéances de fin d'exercice, soit le solde de l'opération Sextius Mirabeau remboursé à la ville et la sortie du litige avec la Deutsch Bank, il a été résorbé au cours de l'exercice 2020.

E - Opérations pour compte

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

F - Dettes d'exploitation

✓ Avances et acomptes :

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement en cours de l'exercice

	Article D. 441 II.- 1° : Factures <i>reçues</i> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2° : Factures <i>émises</i> ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	<i>0 jour (indicatif)</i>	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	1 189	X				960	340	X				234
Montant cumulé des factures concernées TTC	5 352 152,59	3 958 792,87	264 399,43	85 382,98	37 704,53	4 346 279,81	18 692 543,21	2 622 768,14	475 336,05	2 220 128,85	133 755,50	5 451 988,54
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	55,19%	40,82%	2,73%	0,88%	0,39%	44,81%	X					
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année	X						77,42%	10,86%	1,97%	9,20%	0,55%	22,58%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires est constaté sur l'exercice 2020 dont les principaux faits significatifs sont :

- Pandémie Covid 19, perte du chiffre d'affaires de 6,7 M€ pour l'activité stationnement
- De nouveaux clients pour l'activité Centre de Contrôle développée par la Semepa permettent de faire évoluer le chiffre d'affaires de cette prestation pour 24 K€.
- Pour la part opération en propre, ventes de terrains de l'opération Pie Fouquet pour un total de 2,2 M€
- En aménagement, pas de chiffre d'affaires constaté, aucune opération n'ayant été clôturée en 2020.
- Le salon « Les Estivales de l'Immobilier » a dégagé un chiffre d'affaires de 246 K€

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Le poste intérimaires a diminué de 86 K€
- Le coût des tickets de stationnement et horodateurs a diminué de 17 K€
- Les frais de maintenance des ascenseurs ont diminué de 52 K€
- Une baisse des honoraires est constaté sur l'exercice par rapport à 2019 pour 59 K€
- Le poste commissions cartes bleues et commission sur transactions des télépéages a diminué de 44 K€

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- Dépenses supplémentaires de frais de gardiennage des parkings 521 K€ (dont 212 K€ refacturés à la Copropriété du parking Méjanès)
- Le poste électricité a augmenté de 34 K€ sur l'exercice
- Les frais d'entretien dans les parkings ont subi une évolution de 108 K€
- Plusieurs postes ont subi une augmentation pour un total de 252 K€, dépenses essentiellement générées par la mise en place du Salon Les Estivales de l'Immobilier

Le résultat financier prend en compte une moins-value sur des placements diversifiés ainsi que des provisions constatées au 31/12/2020 compensés par les produits financiers de l'exercice. Les charges financières sur emprunt des parkings Mignet et Rotonde sont de 951 K€ en 2020.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 55 K€.

Un crédit d'impôt Mécénat pour 31 K€ et d'un crédit famille pour 10 K€ sont constatés.

Aucune participation n'est constatée en 2020.

4. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis :

- cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT
- Nantissement comptes de placement : NEANT (Celui en cours au 31/12/2019 pour 20 M€ a été soldé courant 2020)

- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

5. Autres informations

- Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

La nouvelle procédure au fond interjetée auprès de l'ensemble des instances TA, CAA, Cours de Cassation ont toutes été rejetées. Les parkings sont donc définitivement Métropolitains.

- Effectif :

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la société était de 42 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	28	6	34
Agents de maîtrise	3	0	3
Cadres	3	2	5
TOTAL	34	8	42

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 45.000 € HT, dont :

- certification légale : 45.000 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

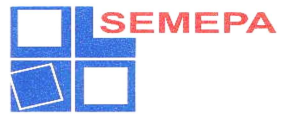
6. Evènement Post-Clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et la société a subi un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère incertain de l'évolution de l'épidémie, n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Il est précisé, par ailleurs, que la société, mis à part le chômage partiel indemnisé à hauteur de 95 K€, n'a pas fait appel au cours de l'exercice à d'autres aides mises en place le gouvernement.



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

COMPTES ANNUELS

2020

S.A. au capital de 5.025.000 €

Siège social : 4 rue Lapierre, 13606 Aix-en-Provence

Siret n° 611 620 899 00108 R.C. Aix 61 B 89

SOMMAIRE

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT.....	5
Bilan – Actif 2020.....	6
Bilan – Passif 2020.....	7
Stocks sur opérations en propre.....	8
Stocks d’en cours de prestations – Concessions.....	9
Stocks d’en cours de prestations – Mandats.....	10
Opérations pour compte – Concessions.....	11
Opérations pour compte – Mandats à l’Actif.....	12
Opérations pour compte – Mandats au Passif.....	13
Compte de résultat.....	14
Compte de résultat Global 2020.....	14
Compte de résultat Stationnement 2020.....	15
Compte de résultat Aménagement 2020.....	16
ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020.....	17
1) Evènements importants survenus au cours de l’Exercice.....	17
2) Règles et Méthodes comptables.....	20
1. Traitement comptable des opérations d’aménagement.....	20
2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d’aménagement sous mandats et concessions.....	21
3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre.....	22
4. Méthodes d’évaluation.....	22
A – Immobilisations en propre.....	23
B – Les immobilisations concédées par la Ville.....	25
C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire.....	25
3) Compléments d’information relatifs au bilan et au compte de résultat.....	26
1. Notes sur le Bilan Actif.....	26
A - Immobilisations.....	26
B - Stocks et Opérations pour compte.....	27
C - Créances d’exploitation.....	28
D - Valeurs disponibles.....	28
2. Notes sur le Bilan Passif.....	29
A – Capitaux propres et réserves.....	29
B – Provisions pour risques et charges.....	29

C - Emprunts	29
D – Dettes financières diverses	29
E - Opérations pour compte	30
F - Dettes d’exploitation	30
3. Notes sur le Compte de Résultat.....	31
4. Engagements hors bilan	32
5. Autres informations.....	32
6. Evènement Post-Clôture	33
Rémunérations, charges et provisions sur opérations d’aménagement	34
au 31 décembre 2020.....	34
Opérations en cours	34
Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2020.....	35
Dettes financières au 31 Décembre 2020	36
Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2020.....	37
Tableau des résultats sociaux des exercices 2016 à 2020.....	38
Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices	39
Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l’exercice 2020	40
Répartition du montant de l’impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel	41
DETAIL DES COMPTES.....	42
ACTIVITE AMENAGEMENT EXERCICE 2020	43
Opérations pour compte – Bilan des Opérations en concession	44
55 Parc de la Duranne	44
C57 Revitalisation du C.V. d'Aix.....	45
Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandat	46
M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUVEAU 2 TRANCHE	46
M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE	47
MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT	48
MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31	49
MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux.....	50
Détail des comptes BILAN	51
DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2020	51
DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2020	52
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	53

Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2020.....	54
ACTIVITE STATIONNEMENT EXERCICE 2020.....	55
Détail des comptes BILAN	56
DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2020	56
DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2020.....	57
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION.....	58
Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2020	59



Société d'Economie
Mixte d'Equipement
du Pays d'Aix

BILAN ET COMPTE DE RESULTAT

Bilan - Actif 2020



	Brut	Amt / prov	Net	Net N-1
IMMOBILISATIONS				
Immobilisations propres	9 879 251	3 692 939	6 186 311	6 437 271
<i>Immobilisations incorporelles</i>	217 256	207 370	9 886	17 893
<i>Immobilisations corporelles</i>	9 661 994	3 485 570	6 176 425	6 419 378
- Terrain	1 236 336		1 236 336	1 236 336
- Construction	7 188 884	2 561 335	4 627 549	4 800 909
- Installation générale des locaux	754 202	556 789	197 412	218 993
- Matériel de transport	178 042	125 694	52 348	109 196
- Matériel de bureau et informatique	105 623	70 981	34 642	24 431
- Mobilier de bureau	198 908	170 771	28 137	29 513
Immobilisations mises en concession	82 675 633	19 273 383	63 402 250	64 821 584
<i>Par le concédant</i>	22 805 150		22 805 150	22 805 150
- à titre gratuit	4 421 022		4 421 022	4 421 022
- à titre onéreux	18 384 128		18 384 128	18 384 128
<i>Par le concessionnaire</i>	59 870 483	19 273 383	40 597 100	42 016 434
- équipements des parcs	20 726 202	19 273 383	1 452 819	2 872 152
- parking construction	39 144 282		39 144 282	39 144 282
Immobilisations en cours	12 164		12 164	40 753
Immobilisations financières	612 068		612 068	612 068
- Participations EPAGE	343 816		343 816	343 816
- autres participations	10 040		10 040	10 040
- prêts participation construction	249 920		249 920	249 920
- dépôts et cautionnements versés	8 293		8 293	8 293
STOCKS et OPERATIONS POUR COMPTE				
Stocks sur opérations en propre	15 679 457		15 679 457	16 733 022
- opérations détaillées pages suivantes	15 679 457		15 679 457	16 733 022
Stocks d'en-cours de prestations	7 035 272	204 893	6 830 379	6 557 142
- sur concessions	6 613 997		6 613 997	6 363 482
- sur mandats	421 275	204 893	216 382	193 660
Opérations pour compte Concessions	-24 760 904		-24 760 904	-21 362 108
- opérations détaillées pages suivantes	-24 760 904		-24 760 904	-21 362 108
Opérations pour compte Mandats	6 984		6 984	145 825
- opérations détaillées pages suivantes	6 984		6 984	145 825
VALEURS REALISABLES				
Créances d'exploitation	7 084 427	54 316	7 030 110	11 697 477
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	297 468		297 468	166 461
- Clients, clients factures à établir	3 834 321	54 316	3 780 004	1 523 322
- Personnel et Organismes sociaux	2 292		2 292	2 160
- Etat Impôts <i>litige fiscal</i>	1 630 193		1 630 193	1 616 850
- Etat - IS	7 918		7 918	4 532 571
- Etat T.V.A.	302 848		302 848	2 111 060
- Etat produits à recevoir	338 774		338 774	1 070 548
- Groupement UES et Filiale	592 119		592 119	539 522
- Débiteurs divers	78 494		78 494	134 983
VALEURS DISPONIBLES				
Valeurs mobilières de placement	60 813 172	728 073	60 085 099	71 045 687
- Certificats de dépôts et billet de trésorerie	10 015 000		10 015 000	17 500 000
- Valeurs mobilières de placement	26 769 791	361 457	26 408 334	26 899 791
- Sicav / Obligations / Livret d'Épargne	24 028 381	366 616	23 661 765	26 645 896
Disponibilités	4 312 007		4 312 007	1 457 555
- Comptes courants	3 931 361		3 931 361	1 036 031
- Intérêts à recevoir	340 836		340 836	379 388
- Caisses	39 810		39 810	42 136
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	39 409		39 409	27 966
TOTAL BILAN ACTIF	163 388 940	23 953 605	139 435 335	158 214 244

Bilan - Passif 2020



	N	N-1
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES	50 129 946	50 540 376
Capital	5 025 000	5 025 000
Réserves	785 663	785 663
- Réserve légale	502 500	502 500
- Autres réserves	283 163	283 163
Report à nouveau	44 679 462	34 773 205
Résultat de l'exercice	-360 180	9 956 507
- Résultat aménagement	567 804	2 331 364
- Résultat stationnement	-927 983	7 625 143
Provisions règlementées	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions sur immobilisations en concession	36 944 999	36 133 902
<i>Droits en nature du concédant</i>	<i>7 519 339</i>	<i>7 522 009</i>
- participations financières	2 058 062	2 058 062
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022
- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	1 040 256	1 042 925
<i>Amortissements de caducité</i>	<i>28 919 810</i>	<i>28 109 697</i>
- sur parcmètres à titre onéreux	7 180	7 180
- sur redevance fixe de mise à disposition	13 428 805	13 251 027
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	15 483 825	14 851 490
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	<i>505 851</i>	<i>502 197</i>
Provisions pour risques et charges d'exploitation	4 444 523	2 695 167
DETTES FINANCIERES		
Emprunts	22 001 182	23 572 890
- Emprunts court terme	0	0
- Emprunts long terme	21 625 844	23 176 964
- Intérêts courus sur emprunts	375 338	395 926
Dettes financières diverses	6 721 091	25 119 676
- Dettes financières opérations en propre	5 637 149	7 059 097
- Compte Courant créditeur	0	17 578 437
- Groupement UES et Filiale	1 083 942	482 142
- dépôts et cautionnements reçus	0	0
OPERATIONS POUR COMPTE		
Opérations pour compte Mandats		
- opérations détaillées pages suivantes	809 883	806 498
DETTES D'EXPLOITATION		
Avances et acomptes	11 933 043	11 560 218
- sur rémunération des concessions	11 399 899	10 899 899
- sur rémunération des mandats	155 742	155 742
- clients créditeurs	341 004	468 179
- créditeurs divers	36 399	36 399
Fournisseurs	2 668 580	2 664 758
- fournisseurs d'exploitation	2 663 871	2 653 922
- fournisseurs d'immobilisations	4 709	10 836
Dettes fiscales et sociales	2 049 268	3 375 158
- dettes provisionnées personnel	747 291	1 981 943
- charges à payer organismes sociaux	507 897	893 271
- Etat Impôts sociétés	0	0
- Etat TVA	776 346	422 875
- Etat charges à payer	17 734	77 070
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 732 819	1 745 600
TOTAL BILAN PASSIF	139 435 335	158 214 244

Stocks sur opérations en propre

Opérations	au 31.12.2020			2019
	Brut	dépréciation	Net	Net
Rognes Pié Fouquet	6 177 670		6 177 670	6 941 157
Terrain SNCF	3 602 568		3 602 568	3 602 568
La Gremeuse	376 583		376 583	376 407
Ventabren - Tassy	3 619 346		3 619 346	3 910 940
Cabriés	1 903 290		1 903 290	1 901 950
TOTAL	15 679 457	0	15 679 457	16 733 022

Stocks d'en cours de prestations – Concessions

Opérations	au 31.12.2020			2019
	Brut	Provision	Net	Net
La Duranne	6 613 998	0	6 613 998	6 363 482
TOTAL	6 613 998	0	6 613 998	6 363 482

Stocks d'en cours de prestations – Mandats

Opérations	au 31.12.2020			2019
	Brut	Provision	Net	Net
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tr	228 426	84 328	144 098	127 789
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	83 817	42 917	40 900	40 900
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	109 031	77 648	31 383	24 970
Total	421 274	204 893	216 381	193 659

Opérations pour compte – Concessions

Opérations	au 31.12.2020			2019
	Depenses	Recettes	Solde	Net
La Duranne	96 855 793	121 561 091	-24 705 298	-21 306 797
Revitalisation du Centre Ville d'Aix	35 090 943	35 146 549	-55 606	-55 310
	131 946 736	156 707 640	-24 760 904	-21 362 108

Opérations pour compte – Mandats à l'Actif

Opérations	au 31.12.2020			2019
	Dépenses	Recettes	Solde	Net
SACOGIVA Ilôts rue Grande Pujade CV Trets	0	0	0	130 893
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	93 727	86 744	6 984	14 932
TOTAL	93 727	86 744	6 984	145 825

Opérations pour compte – Mandats au Passif

Opérations	2020		Solde	2019 Net
	Recettes	Dépenses		
MTP Rousset/Peynier/Fuveau ZI 2° Tranche	4 154 099	3 477 254	676 845	673 553
Ville de Vitrolles Réseaux publics ZI Estroublans	1 730 032	1 710 918	19 114	19 020
Syndicat Mixte Arbois Aménagement av. Philibert	733 543	627 547	105 997	105 997
Ville de Pertuis Acquisition foncière voie POS V31	65 801	57 873	7 928	7 928
SACOGIVA 7 rue des Gondraux Aix	0	0	0	0
TOTAL	6 683 475	5 873 591	809 883	806 498

Compte de résultat

Compte de résultat Global 2020



	EXERCICE	EXERCICE	écart	
	2020	2019	en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Production vendue biens et services	15 164 180	32 613 273	-17 449 093	-54%
Chiffre d'affaires net	15 164 180	32 613 273	-17 449 093	-54%
Production stockée - Recettes concessions	0	0	0	
Production stockée - Services	277 961	2 960 949	-2 682 988	-91%
Autres produits de gestion	408 878	250 417	158 461	63%
Reprise / amort. & provisions	98 584	2 336 843	-2 238 259	-96%
Transfert de charges	1 043 726	764 947	278 779	36%
Total des produits d'exploitation (1)	16 993 329	38 926 429	-21 933 100	-56%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats et var. de stock immeubles et terrains	1 562 131	2 711 738	-1 149 607	-42%
Variation de stock d' en-cours	0	10 777 492	-10 777 492	-100%
Autres achats et charges externes	4 670 667	3 915 045	755 622	19%
Impôts, taxes et versements assimilés	854 738	1 140 509	-285 771	-25%
Mise à disposition du personnel	1 632 219	1 555 633	76 586	5%
Salaires et traitements	2 106 176	2 600 860	-494 684	-19%
Charges sociales	1 010 248	1 875 207	-864 959	-46%
Autres charges dont charges de concession	1 097 734	1 031 080	66 654	6%
Dotations aux amortissements	1 758 740	1 888 477	-129 736	-7%
Dotations aux provisions pour risques et charges	247 309	334 313	-87 004	-26%
Total des charges d'exploitation (2)	14 939 963	27 830 353	-12 890 390	-46%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	2 053 366	11 096 076	-9 042 710	-81%
4 PRODUITS FINANCIERS	948 645	6 549 389	-5 600 743	-86%
5 CHARGES FINANCIERES	1 664 358	8 639 049	-6 974 691	-81%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-715 713	-2 089 660	1 373 947	-66%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	1 337 653	9 006 416	-7 668 763	-85%
8 Produits exceptionnels sur opérations de gestion	24 372	75 806	-51 434	-68%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	195 707	24 233	171 475	708%
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de cha	0	8 281 305	-8 281 305	-100%
9 Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 536	6 400 000	-6 398 465	-100%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	201 515	23 083	178 432	773%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	1 659 671	0	1 659 671	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-1 642 642	1 958 261	-3 600 904	-184%
11 Participation des salariés aux résultats de l'entrepr	0	1 075 307	-1 075 307	-100%
12 Impôts sur les bénéfices	55 190	-67 137	122 327	-182%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	18 162 053	53 857 162	-35 695 108	-66%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	18 522 233	43 900 654	-25 378 421	-58%
RESULTAT	-360 180	9 956 507	-10 316 687	-104%

Compte de résultat Stationnement 2020

	EXERCICE	EXERCICE	écart	
	2020	2019	en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Rémunération voirie	728 366	1 064 170	-335 804	-32%
Recettes parcs	11 745 513	18 085 027	-6 339 515	-35%
Amodiations et redevances	154 124	158 103	-3 979	-3%
Loyers	137 568	134 046	3 522	3%
Emplacements publicitaires	192 110	206 865	-14 755	-7%
Chiffre d'affaires net	12 957 681	19 648 211	-6 690 530	-34%
Subventions d'exploitations	0	0	0	
Autres produits de gestion	74 226	50 005	24 222	48%
Reprises sur amortissements & provisions	56 600	2 291 670	-2 235 070	-98%
Transferts de charges	462 996	271 662	191 334	70%
1. Total produits d'exploitation	13 551 503	22 261 548	-8 710 045	-39%
CHARGES D'EXPLOITATION				
Autres achats et charges externes	3 849 310	3 297 598	551 712	17%
Impôts, taxes et versements assimilés	786 088	1 054 330	-268 242	-25%
Mise à disposition du personnel	1 176 892	1 007 029	169 863	17%
Salaires et traitements	2 070 427	2 434 060	-363 634	-15%
Charges sociales	994 824	1 789 403	-794 579	-44%
Charges spécifiques de concession :				
- Redevance fixe et variable	286 637	184 209	102 428	56%
- Amortissement s/redevance fixe de mise à dispositi	177 778	177 778	0	0%
- Amortissement de caducité	632 335	632 335	0	0%
- Provisions pour renouvellement	984	36 758	-35 774	-97%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	1 628 306	1 755 770	-127 464	-7%
Dotation aux provisions pour risques et charges	220 281	236 032	-15 751	-7%
Autres charges	38	433	-395	-91%
2. Total charges d'exploitation	11 823 900	12 605 735	-781 835	-6%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	1 727 603	9 655 813	-7 928 210	-82%
4 PRODUITS FINANCIERS	1 147	5 164 061	-5 162 914	-100%
5 CHARGES FINANCIERES	950 227	6 826 540	-5 876 313	-86%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	-949 081	-1 662 479	713 398	-43%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	778 522	7 993 334	-7 214 811	-90%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	11 028	74 306	-63 278	-85%
Produits exceptionnels sur opérations en capital	173 498	7 185	166 313	2315%
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	0	6 806 907	-6 806 907	-100%
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 500	6 400 000	-6 398 500	-100%
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	180 356	7 250	173 106	2388%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	1 659 671	0	1 659 671	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	-1 657 001	481 148	-2 138 149	-444%
# Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	849 339	-849 339	-100%
# Impôts sur les bénéfices	49 505	0	49 505	ns
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	13 737 176	34 314 007	-20 576 831	-60%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	14 665 160	26 688 864	-12 023 705	-45%
RESULTAT	-927 983	7 625 143	-8 553 126	-112%

Compte de résultat Aménagement 2020

	EXERCICE 2020	EXERCICE 2019	écart	
			en €	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
↳ Vente d'immeuble et terrain	2 206 498	0	2 206 498	ns
↳ Rémunération sur concessions	0	12 850 000	-12 850 000	-100%
↳ Rémunération sur mandats	0	115 062	-115 062	-100%
↳ Rémunération sur autres conventions	0	0	0	ns
<i>sous-total rémunérations</i>	0	12 965 062	-12 965 062	ns
Chiffre d'affaires net	2 206 498	12 965 062	-10 758 563	-83%
↳ Production stockée opérations en propre	0	2 569 684	-2 569 684	ns
↳ Production stockée concessions	250 515	331 774	-81 259	ns
↳ Production stockée mandats	27 446	59 491	-32 045	ns
<i>sous-total production stockée</i>	277 961	2 960 949	-2 682 988	ns
↳ Autres produits de gestion	334 652	200 413	134 239	67%
↳ Reprises sur amortissements et provisions	41 984	45 173	-3 189	-7%
↳ Transferts de charges	580 730	493 285	87 446	18%
1. Total produits d'exploitation	3 441 826	16 664 881	-13 223 055	-79%
CHARGES D'EXPLOITATION				
↳ Achats et var. de stock immeubles et terrains	1 562 131	2 711 738	-1 149 607	-42%
↳ En-cours déstockés sur concessions	0	10 622 497	-10 622 497	-100%
↳ En-cours déstockés sur mandats	0	154 995	-154 995	-100%
↳ En-cours déstockés sur conventions	0	0	0	ns
<i>sous-total en-cours déstockés</i>	0	10 777 492	-10 777 492	-100%
Autres achats et charges externes	811 074	605 884	205 191	34%
Impôts, taxes et versements assimilés	68 650	86 179	-17 529	-20%
Mise à disposition du personnel	455 327	548 604	-93 277	-17%
Salaires et traitements	35 750	166 800	-131 050	-79%
Charges sociales	15 424	85 804	-70 380	-82%
Dotation aux amortissements sur immobilisations	130 434	132 707	-2 273	-2%
Dotation aux provisions pour risques et charges	27 028	98 281	-71 253	-72%
Autres charges	10 245	11 130	-885	-8%
2. Total charges d'exploitation	3 116 063	15 224 618	-12 108 555	-80%
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	325 763	1 440 263	-1 114 500	-77%
4. PRODUITS FINANCIERS	947 499	1 385 328	-437 829	-32%
5. CHARGES FINANCIERES	714 131	1 812 509	-1 098 378	-61%
6. RESULTAT FINANCIER (4 - 5)	233 368	-427 181	660 549	-155%
7. RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (3 + 6)	559 131	1 013 082	-453 952	-45%
8. PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	13 344	1 500	11 844	ns
Produits exceptionnels sur opérations en capital	22 209	17 048	5 161	ns
Produits exceptionnels sur RAP et transferts de charges	0	1 474 398	-1 474 398	ns
9. CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	36	0	36	ns
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	21 159	15 833	5 326	34%
Charges exceptionnelles sur dotations provisions	0	0	0	ns
10. RESULTAT EXCEPTIONNEL (8 - 9)	14 358	1 477 113	-1 462 755	-99%
11. Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	0	225 967	-225 967	-100%
12. Impôts sur les bénéfices	5 685	-67 137	72 822	-108%
TOTAL DES PRODUITS (1 + 4 + 8)	4 424 877	19 543 154	-15 118 277	-77%
TOTAL DES CHARGES (2 + 5 + 9 + 11 + 12)	3 857 073	17 211 790	-13 354 716	-78%
RESULTAT	567 804	2 331 364	-1 763 561	-76%

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS 2020

(Loi du 30.04.83 – décret du 29.11.83)

CRC 99-03

L'annexe qui vous est présentée ci-dessous, en conformité avec la loi comptable dont il est fait référence plus haut, est un état comportant les explications nécessaires à une meilleure compréhension des autres documents de synthèse, dont la partie examen des comptes du rapport du Conseil d'Administration à l'Assemblée Générale Ordinaire. Elle présente, sous une autre forme ou complète pour autant que nécessaire, les informations qu'ils contiennent déjà.

1) Evènements importants survenus au cours de l'Exercice

Rappel Contrôles fiscaux

Contrôle fiscal période 2005 à 2007

Pour rappel, un contrôle fiscal sur les exercices 2005 à 2007 inclus a remis en cause deux principes appliqués par la Société pour les activités d'aménagement :

- d'une part la comptabilité à l'achèvement
- d'autre part l'exonération fiscale des résultats issus des concessions d'aménagement

Les débats avec le Commissaire aux Comptes et l'Expert-Comptable de la Société ainsi que l'avis d'un avocat spécialisé du Cabinet Francis Lefebvre (Paris) ont permis de considérer que les traitements comptables et fiscaux de la Société sont justifiés.

La Société a tout d'abord contesté à l'amiable le redressement fiscal qui lui a été opposé puis est passée au stade des recours hiérarchiques. Le dossier a été transmis à Bercy par les services fiscaux régionaux en juin 2010 et la réponse est parvenue à la Semepa en décembre 2013 : la rectification des comptes est maintenue.

La société a donc saisi le tribunal administratif pour tenter d'obtenir gain de cause par voie judiciaire. En première instance au Tribunal Administratif la position de l'administration a été confirmée le 20 septembre 2017.

Pour rappel, par souci de prudence, la totalité du redressement (1,17 M€ d'IS) a été provisionnée dès les comptes de l'exercice 2009.

En mai 2015, un avis de mise en recouvrement pour le redressement envisagé de 2005 à 2007 pour un montant total de 1,13 M€ pénalités incluses a été adressé à la société. Afin d'arrêter l'importance des intérêts à devoir et malgré la contestation sur les montants redressés, cette somme qui sera remboursée à la Semepa avec des intérêts s'y rapportant dès lors que le dégrèvement sera accepté a été réglée. Ce règlement n'équivaut pas à une acceptation du redressement réclamé.

La jurisprudence du Conseil d'Etat du 14 Février 2018 a permis d'arbitrer le premier sujet ci-dessus en faveur de la Semepa devant la cour Administrative d'Appel de Marseille le 16 mai 2019.

Contrôle fiscal période 2010 à 2012

Un nouveau contrôle fiscal a été réalisé sur la période de 2010 à 2012.

Les mêmes rectifications que lors du contrôle précédent sont notifiées à la société, il s'y ajoute la remise en cause du traitement comptable et fiscal des locations de longue durée de places de parking, (amodiations) ainsi que la déductibilité de certaines provisions comptabilisées sur cette période.

Suite à une commission départementale des impôts directs en date du 15 mars 2015 seule la déductibilité d'une provision de 478 k€ a été acceptée sur la totalité redressée.

Par la suite, le 15 juin 2015 l'interlocuteur interrégional a été rencontré. Celui-ci n'est revenu sur aucun redressement restant éventuellement à notre charge.

Afin de respecter les règles de prudence, il a été provisionné en 2015 un complément de 851 K€. Il avait été provisionné précédemment un montant de 1,12 M€.

Pour les mêmes raisons que pour la période 2005 à 2007, dès réception de l'avis de mise en recouvrement par les services fiscaux du redressement envisagé pour la période 2010 à 2012, la Semepa a réglé en février 2016 un montant de 2 765 k€ (pénalités incluses), règlement qui ne correspond pas à une acceptation du montant redressé.

Le 6 Septembre 2017, le Tribunal Administratif de Marseille a rejeté les requêtes de la Semepa et a maintenu la décision des services fiscaux pour la période de 2005 à 2007. La Semepa a fait appel à ce jugement auprès de la Cour Administrative d'Appel de Marseille. Depuis une jurisprudence du Conseil d'Etat en date du 14 février 2018 conforte la position de la Semepa.

La jurisprudence du Conseil d'Etat du 14 Février 2018 et la décision de la cour Administrative d'Appel de Marseille le 16 mai 2019 ont servi la Semepa pour ce second redressement. Un dégrèvement pour ce sujet ainsi que pour la partie des amodiations dont l'étalement avait été redressé a été reçu par la Semepa pour 1 310 K€ et 169 K€ d'intérêts moratoires. Le solde de redressement maintenu par l'administration fiscale fait actuellement l'objet d'une requête auprès du Tribunal Administratif.

Pour la part provisionnée, il a été repris sur l'exercice 2019, 1 474 K€ pour ces deux contrôles fiscaux.

Les dégrèvements attendus au 31/12/2019 ont été réglés en 2020.

En compte au 31 décembre 2020, restent 1,6 M€ provisionnés, correspondant au solde de règlement encore en compte auprès de l'administration fiscale.

Dénonciation contrat de prêt avec Deutsch Bank

En 2015 la Semepa a dénoncé le contrat de prêt qui la liait à la Deutsch Bank pour l'emprunt contracté pour la construction du Parking Rotonde. Depuis cette date étaient constatées des charges financières à régler en provision pour risque pour 5.2 M€ au 31/12/2018.

En 2018 des négociations ont été engagées et les hypothèses de sortie se chiffraient à 6.7 M€, montant provisionné au bilan fin 2018.

Ce litige était clôturé au 31 décembre 2019.

Clôture opération Sextius Mirabeau

L'opération Sextius Mirabeau qui avait débuté en 1991 a été clôturée en 2019. Le résultat global de cette opération est constaté dans les comptes à l'achèvement et a représenté un résultat positif de 2,2 M€ sur 2019, montant non imposable fiscalement.

Courant 2020, la commercialisation des terrains du Domaine Pie Fouquet à Rognes a débuté. Le Chiffre d'affaires sur l'exercice représente 2,2 M€.

Le 8 mars 2020, un important incendie s'est déclaré dans le parking Mignet, incendie ayant nécessité sa fermeture totale jusqu'au 22 juillet 2020. Depuis cette date, le parking est ouvert à 75 % de sa capacité. Les travaux de remise en état seront réalisés au cours de l'exercice 2021.

Pour faire suite à l'avis de la commission de sécurité concernant le parking Méjanes rendu fin 2019, d'importants travaux devront être réalisés courant 2021. Au cours de l'exercice 2020 des frais supplémentaires de gardiennage ont été engagés pour un total de 497 K€ dont 212 K€ refacturés à la copropriété « l'Esplanade de l'Arche ». La prévision des travaux connus et à réaliser en 2021 est de 1.2 M€, montant provisionné au 31/12/2020.

Le Salon « Les Estivales de l'Immobilier » tenu en Septembre 2020 a été organisé pour la première année par la Semepa. Et malgré la période particulière due au Covid 19, les recettes de ce salon ont pratiquement équilibré les charges pour sa mise en place.

IMPACTS DU COVID 19 SUR EXERCICE COMPTABLE 2020

- COMPTE DE RESULTAT

Lors de la première période du confinement due à la pandémie de la Covid 19, soit entre le 18 mars et le 10 mai 2020, tous les parkings de la Semepa ont été fermés, toutes les activités de la ville étant arrêtées. Seul le Centre de Contrôle de la Semepa était resté en activité afin de faire face à des demandes des usagers abonnés qui avaient accès aux parkings. Le stationnement sur Voirie a été rendu gratuit pendant cette période. Dans ce contexte le personnel de la Semepa (mis à part le centre de contrôle, le personnel de Direction et Responsable de services) a été mis en chômage partiel. Pour faire face à cet arrêt d'activité, une demande d'indemnisation du chômage partiel a été faite auprès de la DIRECTE. Pour la Semepa cette indemnisation a représenté un total de 95 489 € et pour Epage concernant la part affectée à la Semepa 41 519 €.


Parallèlement à cette mesure mise en place afin de respecter le confinement de mars 2020, des coûts d'achat de fournitures afin de mettre en place les mesures sanitaires nécessaires pour l'ensemble des salariés de la SEMEPA ont représenté 44 K€ (gants, masques, gel hydroalcoolique, lotions désinfectantes...). Des frais supplémentaires de sécurité et gardiennage dans les parkings ont représenté 23 K€, des frais de nettoyages, désinfections dans les parkings et bureaux ont représentés 6 K€.

Le chiffre d'affaires des parkings et stationnement sur voirie a subi une perte en 2020 par rapport à 2019 de 6,7 M€.

Du fait de l'arrêt et la baisse d'activité, des économies de charges ont été constatées pour un total de 56 K€, essentiellement en lien direct avec les baisses d'encaissements (commission CB, commission encaissement Télépéage, ramassage espèces par Brinks).

Ces différentes variations ont eu un impact de 49 K€ sur le calcul de la CVAE constatée pour 2020.

Le compte de résultat de l'Impact du Covid 19 est présenté comme suit :



	Impacts Bruts	Mesures de soutien	Impacts Nets
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Rémunération voirie	-335 804		-335 804
Recettes parcs	-6 339 515		-6 339 515
Emplacements publicitaires	-14 755		-14 755
<i>Chiffre d'affaires net</i>	-6 690 073	0	-6 690 073
1. Total produits d'exploitation	-6 690 073	0	-6 690 073
CHARGES D'EXPLOITATION			
Autres achats et charges externes	19 448		19 448
Impôts et taxes	-49 000		-49 000
Mise à disposition du personnel	-46 817	41 619	-5 198
Salaires (absence temps partiel - maintien temps partiel)	-36 442	95 489	-2 960
Charges sociales	-62 008		-62 008
2. Total charges d'exploitation	-174 819	137 108	-37 711
3. RESULTAT D'EXPLOITATION (1 - 2)	-6 515 254	-137 108	-6 652 362

- BILAN

Le principal poste impacté par le Covid 19 est la trésorerie qui suit la même variation négative que le résultat d'exploitation ci-dessus.

2) Règles et Méthodes comptables

La Société respecte les principes comptables de base, compte tenu des adaptations au plan comptable qui ont été expressément autorisées par le Conseil National de la Comptabilité et relatives à la nomenclature comptable des Sociétés d'Economie Mixte.

Les conventions générales comptables sont appliquées, dans le respect du principe de prudence et de continuité de l'exploitation.

1. Traitement comptable des opérations d'aménagement

La réforme des méthodes de comptabilisation des opérations d'aménagement par le Conseil National de la Comptabilité, appliquée depuis l'exercice 2000, assure une totale correspondance entre les

informations financières données dans les états financiers annuels de la SEM et celles des comptes rendus d'opérations transmis à la collectivité concédante.

Pour assurer une parfaite lisibilité et pour faciliter le passage des comptes de la société aux comptes rendus annuels, les points suivants sont assurés:

▪ Encours de concession :

C'est le solde de l'opération qui est indiqué à l'Actif du bilan. Si le montant est négatif (solde créditeur) cela signifie que les recettes de l'opération sont, à la date d'arrêté des comptes, en avance sur les dépenses. Ce solde d'opération correspond au solde d'exploitation provisoire de l'opération du CRACL. Les dépenses et recettes de chaque opération sont détaillées en annexe.

▪ Encours sur mandats :

Comme pour les concessions, le bilan est allégé du détail des encours sur mandats :

- Les encours sur mandats : ils sont groupés sur une seule ligne.
- Les encours à l'actif : les dépenses sont supérieures aux recettes à la date de l'arrêté
- Les encours au passif : les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de l'arrêté

Des annexes ad hoc permettent de retrouver tous les détails des regroupements ainsi effectués.

Enfin, il est rappelé que le plan comptable des entreprises concessionnaires prévoit l'inscription dans le bilan du concessionnaire de la valeur des ouvrages concédés même si le financement desdits ouvrages a été assuré par le concédant.

Dans ce cas, l'inscription à l'actif de cette valeur est équilibrée par une inscription du même montant au passif sous la rubrique « droits en nature du concédant ».

2. Méthode de prise en compte de la rémunération dans les opérations d'aménagement sous mandats et concessions

Le Conseil d'Administration du 21/12/1993 entériné par l'Assemblée Générale Ordinaire du 30/06/1994 a décidé de mettre en œuvre une nouvelle méthode de comptabilisation de la rémunération de la Société relative aux opérations d'aménagement sous mandats et concessions qui fait l'objet des redressements fiscaux sus évoqués.

Les rémunérations de l'entreprise, et ses coûts internes ou « frais généraux », pour reprendre les termes des conventions, sont « stockés ». Pendant la durée de l'opération, la SEMEPA ne dégage pas de résultat. Ce dernier n'est constaté que lors de l'exercice comptable de fin d'opération.

▪ Rémunération de la société sur concessions:

Elle est prise en compte suivant la méthode dite à l'achèvement.

La rémunération calculée pendant l'exercice est enregistrée au passif du bilan en « Avances rémunérations concessions ».

Les coûts internes de la Société nécessaires pour assurer la prestation sont identifiés par le biais de la comptabilité analytique. Ils sont chaque année « stockés » :

- au niveau du bilan ils apparaissent en cumul dans une ligne « stock d'en-cours de prestations »
- au niveau du compte de résultat ils sont chaque année sur une ligne de produit « production stockée concessions / mandats ». Ce produit annule la charge correspondante.

Etant par ailleurs prévu que, si en cours d'opération, les taux de rémunération sont globalement insuffisants pour couvrir la Société de ses coûts, les provisions nécessaires sont constituées comme calculé dans le tableau « Rémunérations, charges et provisions sur les opérations d'Aménagement » annexé au présent document.

Ce tableau fait aussi ressortir :

- le montant de la rémunération acquise suivant le calcul au pourcentage des recettes – dépenses,
- les coûts cumulés et stockés de la Société.

3. Méthode de traitement comptable des opérations en propre

Les opérations en propre enregistrent des coûts externes qui augmentent le coût d'achat initial du terrain ou de l'immeuble. Ces charges externes sont stockées. Les coûts sont déstockés au moment de la vente. Lorsque la vente est fractionnée, les coûts sont déstockés au prorata des surfaces vendues par rapport au total des surfaces à vendre, ce qui permet de déterminer un prix de revient par cession.

4. Méthodes d'évaluation

En préambule aux points détaillés ci-dessous, il est précisé que :

Le 20 Juin 2016, suite à la mise en œuvre de la convention de résiliation du 9 Juin, les DSP du 29 décembre 1986 (hors voirie) et du 24 octobre 2003 ont été conjointement résiliées par la ville d'Aix et la Semepa. La Semepa a pris possession des parkings par anticipation.

Comptablement, les parkings et les agencements pour leur exploitation doivent sortir de l'actif de la Semepa, puisque les DSP sont résiliées et les biens sont remis à la ville.

A compter de cette date, du fait de la résiliation, les dotations aux amortissements de caducité et techniques ne sont plus à constater dans les comptes de la Semepa.

Or à la demande du Préfet, le Tribunal Administratif a suspendu la convention de résiliation par ordonnance du 18 janvier 2017.

Ce qui signifie qu'une probabilité existe pour que les DSP redeviennent dans la situation antérieure à leur résiliation, soit avant le 20/6/2016.

Dans ce cas, si les dotations aux amortissements n'ont pas été comptabilisées au 31/12/2016 et les années suivantes, elles ne pourront pas l'être « en rattrapage » par la suite. Tout amortissement non constaté est perdu.

Par un principe de prudence, et afin d'éviter une perte des amortissements sur les années futures en cas de retour à la situation antérieure, il est préférable de doter les amortissements pour la période du 21/6/2016 au 31/12/2016, en 2017 et jusqu'à la date de fin de suspension de la convention de résiliation, dans l'attente du jugement au fond.

Dans cette logique, le montant de la compensation des biens non amortis que la ville devrait verser à la Semepa pour un montant de 29.4 M€ HT n'a pas été constaté dans les comptes de la Semepa, comme elle devrait l'être selon la convention de résiliation des DSP. Les biens des DSP sont restés à l'actif de la Semepa.

A – Immobilisations en propre : application au 01/01/2005 du règlement CRC 2002-10, sur les amortissements et dépréciations et du CRC 2004-06 sur la définition, la comptabilisation et l'évaluation des actifs.

- Amortissements et dépréciations :

- Le règlement prévoit la détermination de composants lorsque ceux-ci sont identifiables. Cette méthode est utilisée pour l'amortissement des bureaux 2 et 4 rue Lapierre, pour le parc de stationnement Rambot ainsi que le Centre de Contrôle.

nature	Bureaux Lapierre (€)	Parking Rambot (€)	Durée (ans)	Centre de Contrôle (€)	Durée (ans)
Murs	557 900		50		
Structure	1 242 652	3 326 801	50		
Ravalement	61 800		15		
Chauffage	282 658	190 943	25	2 400	3 - 5
Menuiserie	203 956		25		
Agencement	91 086	253 570	10	4 383	3 - 5
Peinture	50 395	71 990	15		
Electricité	202 284	341 055	25	8 595	3 - 5
Ascenseurs	97 368	84 164	20		
Alarme, Téléphonie	19 860	105 562	5	9 560	3 - 5
Fermetures	4 459		25		
Total	2 814 418	4 374 085		24 938	

- Concernant les véhicules pour lesquels la réglementation prévoit la prise en compte de la valeur résiduelle, les calculs effectués ne faisant pas apparaître de différences significatives, il a été décidé de ne pas modifier la méthode ancienne. La durée d'utilité a été calquée sur la durée d'usage.

B – Les immobilisations concédées par la Ville (parcs de stationnement, matériel d'exploitation des parcmètres en partie) sont portées à leur valeur d'entrée. Les règlements excluent expressément ces biens de l'application des nouvelles règles.

Il n'est pas pratiqué d'amortissement pour ces immobilisations, mais, le cas échéant, des provisions pour renouvellement ou grosses réparations dont la constitution est prévue dans le cahier des charges annexé à la convention du stationnement passée par votre Société avec la Ville d'Aix le 29 décembre 1986.

Conformément à l'avenant n° 11 au traité de concession, la Société a versé à la Ville une redevance fixe de mise à disposition d'un montant de 10,4 M€, qui a été portée dans le poste « immobilisations mises en concession par le concédant à titre onéreux ». Ce poste comprend également la redevance fixe de mise à disposition du parking Rotonde pour 8 M€, prise en compte en 2003.

C – Les immobilisations mises en concession par le concessionnaire comprennent l'ensemble des immobilisations qui ont remplacé des immobilisations antérieurement concédées par la Ville d'Aix-en-Provence (essentiellement matériel de péage, matériel de sécurité, signalisation, réfection et peinture des murs des Parcs) et les immobilisations acquises par la SEMEPA pour les parkings Mignet, Signoret, Rotonde, Pasteur et Méjanès. Néanmoins, se reporter à la partie Préambule ci-dessus.

Les contrats des DSP signés fin décembre 1986 et en Octobre 2003 arriveront à échéance en décembre 2021 et octobre 2048.

La restitution des immeubles se fera à la valeur nette comptable (extension Mignet notamment) ou à une valeur nulle ce qui implique que les actifs concernés devront avoir à l'échéance de la concession une valeur nulle du fait des amortissements techniques et des provisions (caducité et renouvellement) pratiqués.

Ces immobilisations ont été financées, en partie par les provisions pour renouvellement des années antérieures, en partie par la trésorerie de la société (fonds propres ou emprunts). Il est fait pour ce type d'immobilisation un amortissement technique, une provision pour renouvellement et un amortissement de caducité.

- Concernant la provision pour renouvellement, la méthode de calcul a été modifiée en 1997 afin de respecter les dispositions de la loi de finance pour 1998 (articles 5 et suivants). Elle est calculée sur la base du coût estimé de remplacement et du prix de revient de l'immobilisation.

- Pour les immobilisations non renouvelables, seul l'amortissement de caducité est pratiqué et calculé de la façon suivante : la valeur nette de l'immobilisation est divisée par la durée de la concession restant à courir (sauf pour l'extension du parking Mignet) et constitue la dotation de l'exercice.

3) Compléments d'information relatifs au bilan et au compte de résultat

1. Notes sur le Bilan Actif

A - Immobilisations

Les principes comptables spécifiques sont décrits ci-après :

✓ **Immobilisations propres de la Société** : application des nouvelles règles au 01/01/2005

Les locaux de la rue Lapierre ont été immobilisés, y compris la valeur du terrain non amortissable, pour un montant de 3.803 K€. Ces bureaux ont fait l'objet d'une livraison à soi-même le 1^{er} août 2007.

De même, le parc de stationnement Rambot a été immobilisé pour un montant de 4.360 K€ par une livraison à soi-même le 1^{er} octobre 2009.

En 2018 La Semepa a installé son centre de contrôle à Distance et des immobilisations ont été constatées pour un total de 25 K€, y compris le mobilier installé.

Figurent également dans ce compte les moyens d'exploitation hors concessions du stationnement.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concédant** :

Ce poste concerne les biens concédés à l'origine par la Ville d'Aix ainsi que ceux entrés dans la concession par avenants à la Convention de base du 29/12/1986.

A l'actif et au passif, les comptes « Immobilisations mises en concession par le concédant à titre gratuit » ainsi que « Droits en nature du concédant - contre-valeur des biens concédés à titre gratuit » ont fait l'objet d'une modification prenant en compte le versement de la redevance capitalisée.

✓ **Immobilisations mises en concession par le concessionnaire** :

Il s'agit de l'ensemble du matériel d'équipement des parcs (immobilisations renouvelables).

Les mouvements ayant affecté les immobilisations au cours de l'exercice sont précisés dans le détail des comptes.

L'état des immobilisations concédées au 31 décembre de l'exercice figure dans le tableau du Détail des Comptes.

Pour 2020, le montant des investissements s'élève à 42 K€ et concerne le système sécurité Sonore et lumineux de Mignet pour 23 K€, installation pour 9K de climatiseurs dans les parcs de Cardeur, Bellegarde, Méjanes et Rotonde, d'un caisson de téléjalonnement pour 8K et 2k d'outillage et matériels informatiques.

✓ **Immobilisations en cours :**

Au 31/12/2019 la valeur des immobilisations en cours constatées s'élevait à 41 K€, et correspondaient pour la part la plus importante à des dépenses d'aménagement pour la maison des Projets à Ventabren pour 28 K€, à des études pour la mise en conformité aux normes accessibilité des handicapés dans tous les parcs pour 6 K€, des études encours sur les parkings Méjanès et Carnot pour 3 K€,

Au 31/12/2020 les immobilisations en cours représentent pour les postes les plus importants à des études pour la mise en conformité aux normes accessibilité des handicapés dans tous les parcs pour 6 K€, à un mat de téléjalonnement (en cours d'installation à la clôture) pour 2k et un onduleur pour le parc Carnot pour 2K€

Le montant total est de 12 K€.

✓ **Immobilisations financières – filiales et participations :**

Il s'agit des participations dans la filiale Viamco. Est également reportée la participation dans Epage, groupement d'employeurs et la Sacogiva selon informations ci-dessous :

	Capital	Capitaux propres autres que le Capital	Quote part du Capital détenu par SEMEPA	Chiffre d'Affaires HT	Résultat de l'exercice 2020
FILIALES					
VIAMCO	10 000	479 968	100%	6 840	-29 624
PARTICIPATIONS					
EPAGE	688 632	0	50%	0	-
SACOGIVA	40	0	ns		

B - Stocks et Opérations pour compte

✓ **Stocks sur opérations en propre :**

Il s'agit des terrains acquis en propre et destinés à des opérations d'aménagement.

Les provisions éventuellement inscrites sur la ligne correspondante sont liées soit à des risques de non constructibilité soit aux surfaces de voirie à créer et à restituer à la commune concernée.

✓ **Stocks d'en-cours de prestations :**

Ces stocks valorisent les coûts internes affectés à la réalisation des prestations de concessions et mandats jusqu'à leur achèvement.

Une analyse de la situation présente et future de la prestation permet de déterminer d'éventuelles provisions, dans le cas où les moyens affectés à la réalisation sont supérieurs à la rémunération contractuelle.

✓ **Opérations pour compte concessions :**

Le déroulement des concessions d'aménagement dans ses diverses opérations est décrit comptablement dans cette ligne du bilan, cette comptabilité étant tenue par opération.

Un tableau annexe détaillé permet de suivre les éléments par opération.

Conformément aux règles applicables depuis 2000, le solde des opérations de concession au 31 décembre de l'exercice figure seulement à l'actif.

✓ **Opérations pour compte mandats :**

Depuis l'année 2000 figurent à l'actif les mandats pour lesquels les dépenses sont supérieures aux recettes au 31 décembre.

Les annexes retracent pour chaque mandat la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes y compris les comptes de trésorerie et de tiers.

C - Créances d'exploitation

Il s'agit des créances de l'entreprise sur les tiers, clients essentiellement, mais aussi fournisseurs pour les avances versées, l'Etat pour un solde de crédit d'IS ou la TVA et autres impôts à récupérer.

La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

La SEMEPA avait fait une avance en compte courant à sa filiale pour l'acquisition du terrain et les travaux de construction de l'immeuble Les Marronniers à Luynes par Viamco, immeuble terminé à fin 2018.

Depuis 2019, l'avance en compte courant est soldée.

D - Valeurs disponibles

✓ **Valeurs mobilières de placement :**

Elles représentent un portefeuille de placements (comptes à terme, parts sociales Caisse Epargne, Livret Epargne...) pour un montant après provision de 60 M€.

Les marchés financiers ayant subi une dévalorisation en 2020, une provision complémentaire sur les placements a été pratiquée pour un total de 454 K€.

✓ **Disponibilités :**

Il s'agit des fonds détenus par la Semepa au 31 décembre, notamment sur des comptes courants et en caisse.

2. Notes sur le Bilan Passif

A – Capitaux propres et réserves

Le capital social est d'un montant de 5.025.000 € composé de 167 500 actions de valeur nominale de 30,00 €. L'ensemble des actions composant le capital est de même nature et confère les mêmes droits à leurs titulaires. Les collectivités territoriales détiennent la majorité du capital social et sont représentées au sein du Conseil d'Administration dans les conditions prévues par ce texte.

Les réserves représentent 786 K€ tandis que le report à nouveau s'élève à 44.679 K€.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, les associés reconnaissent :

- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2020 au titre du résultat de l'exercice 2019**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2019 au titre du résultat de l'exercice 2018**
- **qu'il a été distribué 50.250 € de dividendes en 2018 au titre du résultat de l'exercice 2017**

B – Provisions pour risques et charges

✓ Provisions pour immobilisations en concessions :

Il s'agit de l'ensemble des provisions liées aux contrats de concession de la délégation de service public des parcs de stationnement et de la voirie d'Aix en Provence.

✓ Provisions pour risques et charges d'exploitation :

Le montant total porte sur 4 444 K€ et correspond principalement à :

- Risque de redressement d'IS sur les contrôles fiscaux en cours (exercices 2005 à 2007 inclus et 2010 à 2012 inclus).

Il est rappelé que la société conteste la part du redressement maintenu par l'administration fiscale. Le montant restant provisionné représente 1 630 K€.

- Provision pour litige fournisseurs et Prud'hommes pour un total de 1 555 K€.
- Provision pour travaux au parking Méjanès de 1 233 K€

C - Emprunts

Le détail est donné dans le tableau joint en annexe.

D – Dettes financières diverses

Y figure trois lignes de découvert auprès de la Caisse d'Epargne pour les opérations en propre des terrains de la SNCF, de l'Héritière à Ventabren, et de Pié Fouquet à Rognes (découvert soldé à fin 2020).

La ligne « Groupement UES » correspond aux factures émises par Epage ou la SPLA et non encore réglées au 31 décembre de l'exercice.

Au 31 décembre 2019 un découvert avait été autorisé par le CIC utilisé pour 17,5 M€ à un taux inférieur au taux moyen de placement. Ce découvert a été mis en place afin de régler les importantes échéances de fin d'exercice, soit le solde de l'opération Sextius Mirabeau remboursé à la ville et la sortie du litige avec la Deutsch Bank, il a été résorbé au cours de l'exercice 2020.

E - Opérations pour compte

Depuis 2000 figurent au passif les mandats pour lesquels les recettes sont supérieures aux dépenses à la date de clôture de l'exercice.

Les annexes retracent pour chaque mandat, la totalité des mouvements annuels dans les différents comptes, y compris les comptes de trésorerie.

F - Dettes d'exploitation

✓ Avances et acomptes :

Les avances sur rémunérations des concessions et mandats sont issues de la comptabilité à l'achèvement : on trouve sur cette ligne les rémunérations des contrats en cours, « stockées » depuis le début des contrats.

A l'achèvement de ces derniers, la rémunération cumulée sera inscrite au compte de résultat.

✓ Fournisseurs et dettes fiscales et sociales :

Il s'agit des dettes de l'entreprise vis à vis des fournisseurs d'exploitation d'une part, sur immobilisations d'autre part, mais aussi l'Etat pour les cotisations sociales dues ou la TVA à verser. La présentation par nature de créance permet de visualiser les montants en détail.

Factures reçues et émises ayant connu un retard de paiement en cours de l'exercice

	Article D. 441 II.- 1° : Factures reçues ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice						Article D. 441 II.- 2° : Factures émises ayant connu un retard de paiement au cours de l'exercice					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et plus	Total (1 jour et plus)
(A) Tranches de retard de paiement												
Nombre cumulé de factures concernées	1 189					960	340					234
Montant cumulé des factures concernées TTC	5 352 152,59	3 958 792,87	264 399,43	85 382,98	37 704,53	4 346 279,81	18 692 543,21	2 622 768,14	475 336,05	2 220 128,85	133 755,50	5 451 988,54
Pourcentage du montant total TTC des factures reçues dans l'année	55,19%	40,82%	2,73%	0,88%	0,39%	44,81%						
Pourcentage du montant total TTC des factures émises dans l'année							77,42%	10,86%	1,97%	9,20%	0,55%	22,58%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L.443-1 du code de commerce)												
Délais de paiement de référence utilisés pour le calcul des retards de paiement	<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)						<input type="checkbox"/> Délais contractuels : (préciser) <input type="checkbox"/> Délais légaux : (préciser)					

3. Notes sur le Compte de Résultat

Le compte de résultat de la société résulte de la fusion des comptes de résultats analytiques aménagement et stationnement.

Ce compte récapitule toutes les opérations ayant influencé le résultat final.

Il permet de distinguer trois types de résultat :

- le résultat d'exploitation qui retrace l'activité normale de la société,
- le résultat financier,
- le résultat exceptionnel concernant les opérations n'entrant pas directement dans le cadre de l'activité normale de la société.

Détail de l'évolution du chiffre d'affaires est constaté sur l'exercice 2020 dont les principaux faits significatifs sont :

- Pandémie Covid 19, perte du chiffre d'affaires de 6,7 M€ pour l'activité stationnement
- De nouveaux clients pour l'activité Centre de Contrôle développée par la Semepa permettent de faire évoluer le chiffre d'affaires de cette prestation pour 24 K€.
- Pour la part opération en propre, ventes de terrains de l'opération Pie Fouquet pour un total de 2,2 M€
- En aménagement, pas de chiffre d'affaires constaté, aucune opération n'ayant été clôturée en 2020.
- Le salon « Les Estivales de l'Immobilier » a dégagé un chiffre d'affaires de 246 K€

Il faut noter qu'au cours de l'exercice des économies significatives ont été réalisées dans les domaines suivants :

- Le poste intérimaires a diminué de 86 K€
- Le coût des tickets de stationnement et horodateurs a diminué de 17 K€
- Les frais de maintenance des ascenseurs ont diminué de 52 K€
- Une baisse des honoraires est constaté sur l'exercice par rapport à 2019 pour 59 K€
- Le poste commissions cartes bleues et commission sur transactions des télépéages a diminué de 44 K€

Les postes suivants ont subi une évolution significative :

- Dépenses supplémentaires de frais de gardiennage des parkings 521 K€ (dont 212 K€ refacturés à la Copropriété du parking Méjanès)
- Le poste électricité a augmenté de 34 K€ sur l'exercice
- Les frais d'entretien dans les parkings ont subi une évolution de 108 K€
- Plusieurs postes ont subi une augmentation pour un total de 252 K€, dépenses essentiellement générées par la mise en place du Salon Les Estivales de l'Immobilier

Le résultat financier prend en compte une moins-value sur des placements diversifiés ainsi que des provisions constatées au 31/12/2020 compensés par les produits financiers de l'exercice. Les charges financières sur emprunt des parkings Mignet et Ronde sont de 951 K€ en 2020.

Le montant de l'impôt sur les sociétés est de 55 K€.

Un crédit d'impôt Mécénat pour 31 K€ et d'un crédit famille pour 10 K€ sont constatés.
Aucune participation n'est constatée en 2020.

4. Engagements hors bilan

- Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilés :

Conformément à la loi comptable et en particulier à la recommandation du Conseil National de la Comptabilité n° 03-R01, nous vous communiquons les éléments suivants :

A la date d'arrêté des comptes, aucun des mandataires sociaux ne bénéficie ou ne bénéficiera d'une prestation visée dans ce texte.

Concernant l'ensemble du personnel salarié de la SEMEPA, les indemnités de fin de carrière sont couvertes en tout ou partie pour les droits passés par un contrat souscrit auprès d'un assureur.

- Autres engagements émis :
 - cautions bancaires sur mandats et concessions : NEANT
 - Nantissement comptes de placement : NEANT (Celui en cours au 31/12/2019 pour 20 M€ a été soldé courant 2020)

- Engagements reçus :

La Ville d'Aix-en-Provence et/ou la Métropole Aix – Marseille Provence garantissent les emprunts souscrits par la S.E.M.E.P.A. pour les opérations d'aménagement dont elle a la charge ainsi que ceux contractés pour les besoins de la concession du stationnement (tableau des emprunts).

5. Autres informations

- Rachat des parkings par la Semepa à la Ville

La nouvelle procédure au fond interjetée auprès de l'ensemble des instances TA, CAA, Cours de Cassation ont toutes été rejetées. Les parkings sont donc définitivement Métropolitains.

- Effectif :

Au 31 décembre 2020, l'effectif de la société était de 42 personnes, dont 2 salariés à temps partiel, se répartissant de la façon suivante :

Catégories d'emplois	HOMMES	FEMMES	TOTAL
Employés	28	6	34
Agents de maîtrise	3	0	3
Cadres	3	2	5
TOTAL	34	8	42

- Informations diverses :

Conformément à l'article L 822-11 du code de commerce, les honoraires du Commissaire aux Comptes s'élèvent à 45.000 € HT, dont :

- certification légale : 45.000 € HT
- diligences directement liées à la mission : néant

6. Evènement Post-Clôture

Les états financiers de la société ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité.

Les activités ont commencé à être affectées par Covid-19 au premier trimestre 2020 et la société a subi un impact négatif sur ses états financiers en 2020.

La société, compte tenu du caractère incertain de l'évolution de l'épidémie, n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Il est précisé, par ailleurs, que la société, mis à part le chômage partiel indemnisé à hauteur de 95 K€, n'a pas fait appel au cours de l'exercice à d'autres aides mises en place le gouvernement.

**Rémunérations, charges et provisions sur opérations d'aménagement
au 31 décembre 2020.**

Opérations en cours

OPERATIONS EN COURS	N° Opn	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2020		Cumul au 31/12/2020		Sur durée restant		Provisions 2020		Reprise 2020		Cumul 31/12/2020	
						Rémunération	FGS FGD (-)	Rémunération	FGS	Rémunération S/RG %	FGS S/RG %	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS																	
Duranne	55	année 91	déc-25	13 899 900	forfait	500 000	250 515	11 399 900	6 613 998	2 500 000	1 252 575	0	0	0	0	0	0
TOTAL 1				13 899 900		500 000	250 515	11 399 900	6 613 998	2 500 000	1 252 575	0	0	0	0	0	0
MANDATS																	
MTP Rousset Peynier Fuveau 2° tr.	7S	janv-05	déc-21	151 353	3,5%HT/HT	0	11 503	109 919	228 426	41 434	11 500	0	0	4 806	12 191	84 328	4 245
Ville Vitrolles ZI Estroublans 2° tr.	7U	fev 05	dec 11	40 900	3%HT/HT	0	0	40 900	83 817	0	0	0	0	0	0	42 917	0
SACOGIVA - 7 rue des Gondraux	D7	janv-17	janv-20	35 700	5%HT/HT	0	15 943	4 924	109 031	30 776	15 000	9 530	0	0	18 587	77 648	10 683
TOTAL 2				227 953		0	27 446	155 743	421 274	72 210	26 500	9 530	0	4 806	30 778	204 893	14 928

Détail des Opérations clôturées au 31 Décembre 2020

OPERATIONS CLOTUREES	N° Oph	Début	Fin	RG % Source BP	Taux ou forfait	Exercice 2020		Cumul au 31/12/2020		Sur durée restant		Provisions 2020		Reprise 2020		Cumul 31/12/2020	
						Rémunération	FGS FGD (%)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG%	FGS S/RG%	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS																	
TOTAL 3				0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS																	
TOTAL 4				0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMO et conventions d'assistance																	
TOTAL 5				0		0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

	Exercice 2020		Cumul au 31/12/2020		Sur durée restant		Provisions 2020		Reprise 2020		Cumul 31/12/2020	
	Rémunération	FGS FGD (%)	Rémunération au %	FGS	Rémunération S/RG%	FGS S/RG%	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes	Reprise TEC	Reprise risque	Dépréciation T.E.C	/Risques et pertes
CONCESSIONS EN COURS - TOTAL 1	500 000	250 515	11 399 900	6 613 998	2 500 000	1 252 575	0	0	0	0	0	0
MANDATS EN COURS - TOTAL 2	0	27 446	155 743	421 274	72 210	26 500	9 530	0	4 806	30 778	204 893	14 928
CONCESSIONS CLOTUREES - TOTAL 3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MANDATS CLOTUREES - TOTAL 4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
AMO et conventions CLOTUREES - TOTAL 5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL GENERAL	500 000	277 961	11 555 643	7 035 272	2 572 210	1 279 075	9 530	0	4 806	30 778	204 893	14 928

RG % = rémunération globale de l'opérateur au pourcentage
 BP = Bilan prévisionnel
 FGS = Frais généraux stockés
 FGD = Frais généraux déstockés
 TEC = Travaux en cours

Dettes financières au 31 Décembre 2020

EMPRUNTS

OPERATION	banque	date du prêt	montant total	montant libéré		durée	Capital restant dû			intérêts courus	taux	garantie collectivités	
				total	en 2019		au 01/01	échu 2020	au 31/12			% capital	garant
Stationnement Parking Rotonde	Société Générale	30/07/2004	30 000 000	30 000 000		30 ans	22 100 041	1 012 659	21 087 382	375 045	fixe 4,21%	50%	Ville d'Aix
Stationnement extension Parking Mign renégocié ----->	Société Générale	23/10/2007 25/06/2014	7 000 000	7 000 000		14 ans 7,5 ans	1 076 922	538 461	538 461	293	fixe 4,6156 % fixe 2,840%	50%	Ville d'Aix
			37 000 000	37 000 000	0		23 176 963	1 551 120	21 625 843	375 338			
							Stationnement		22 001 181				

DETTES FINANCIERES opérations en propre

Terrain SNCF - Aix	Caisse d'Epargne			Indéterminée	2 773 769	E3M + 0,40%	autorisation de découvert
Pié - Fouquet Rognes	Caisse d'Epargne			Indéterminée	-2 089	E3M + 0,40%	autorisation de découvert
L'Héritière - Ventabren	Caisse d'Epargne			Indéterminée	2 865 469	E3M + 0,40%	autorisation de découvert

Aménagement 5 637 149

Autres DETTES FINANCIERES

Dettes Groupement UES	1 083 942
-----------------------	------------------

TOTAL DETTES FINANCIERES 28 722 272

Etat des Immobilisations au 31 Décembre 2020

	IMMOBILISATIONS EN VALEURS D'ACQUISITION					AMORTISSEMENTS					VALEUR NETTE
	au	Exercice 2020			au	au	Exercice 2020			au	au
	01 / 01	Cpte à cpte	Entrées	Sorties	31 / 12	01 / 01	Cpte à cpte	Dotations	Reprises	31 / 12	31 / 12
Logiciels	216 471		785		217 256	198 579		8 791		207 370	9 886
Terrains	1 236 336				1 236 336						1 236 336
Constructions et Installations générales	7 191 384			2 500	7 188 884	2 390 475		173 360	2 500	2 561 335	4 627 549
Install° techniques, matériel et outillage	648 107		4 935		653 042	498 672		43 146		541 818	111 225
Install° générales, agencements divers	73 391		27 768		101 159	3 833		11 139		14 972	86 188
Matériel de transport	218 727		3 668	44 353	178 042	109 531		60 516	44 353	125 694	52 348
Matériel de bureau et informatique	97 399		27 875	19 652	105 623	72 968		17 664	19 652	70 981	34 642
Mobilier	195 792		3 675	559	198 908	166 279		5 051	559	170 771	28 137
Mise en concession	78 234 448		41 526	21 362	78 254 611	17 833 886		1 460 859	21 362	19 273 383	58 981 229
Equipement des parcs											
Immobilisations en cours	40 753	-2 600	6 014	32 003	12 164						12 164
Participations EPAGE	343 816				343 816						343 816
Autres participations	10 040				10 040						10 040
Autres immobilisations financières	258 212				258 212						258 212
Total	88 764 878	-2 600	116 246	120 429	88 758 095	21 274 223	0	1 780 525	88 426	22 966 322	65 791 772

Tableau des résultats sociaux des exercices 2016 à 2020

ANNEES	2020	2019	2018	2017	2016
RESULTAT	-360 180	9 956 507	2 946 348	2 999 068	2 997 212
REPORT A NOUVEAU		9 906 257	2 893 395	2 946 115	2 944 259
DIVIDENDES VERSES		50 250	50 250	50 250	50 250
RESERVE SPECIALE (*)			2 703	2 703	2 703
RESERVE LEGALE	-		-	-	-

(*) part déductible fiscalement pour l'achat d'une Œuvre d'un artiste vivant (pk Carnot)
cumul versé à la réserve spéciale ==> 13 515 €

Résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices

NATURE DES INDICATIONS	2020	2019	2018	2017	2016
1- CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000	5 025 000
b) Nombre d'actions existantes	167 500	167 500	167 500	167 500	167 500
2- OPÉRATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'Affaires H.T	15 164 180	32 613 273	21 449 789	21 774 884	21 650 711
b) Résultat avant impôts, participation des salariés, dot. aux amort. et provisions	3 814 862	13 187 467	20 480 470	8 712 511	6 963 812
c) Impôts sur les bénéfices	55 190	-67 137	4 392 001	2 108 580	1 623 797
d) Participation des salariés	0	1 075 307	638 157	351 908	412 416
e) Résultats après impôts, participation et D.A.P	-360 180	9 956 507	2 946 348	2 999 068	2 997 212
f) Résultat distribué	Néant	50 250	50 250	50 250	50 250
3- RÉSULTAT PAR ACTION :					
a) Résultat après impôts, participation avant dotat. aux amort. Et prov.	22,45	72,71	92,24	37,33	29,42
b) Résultats après impôts, participation et D.A.P	-2,15	59,44	17,59	17,90	17,89
c) Dividende attribué à chaque action	Néant	0,30	0,30	0,30	0,30
4- PERSONNEL :					
a) Nombre de salariés	43	46	49	48	49
b) Montant de la masse salariale	2 032 682	2 294 437	2 463 065	2 184 882	2 204 282
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ect)	1 010 248	1 884 311	1 592 748	1 720 960	1 675 635

Etat des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 2020

ETAT DES CREANCES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an
Participation UES	343 816		343 816
autres participations	10 040		10 040
Prêts participation construction	249 920	21 574	228 346
Dépôts et cautionnements versés	8 293		8 293
Fournisseurs. Avances et acomptes	297 468	297 468	
Autres créances clients	3 834 321	3 834 321	
Sécurité sociale et organismes sociaux	2 292	2 292	
Impôt sur les bénéfices - Contentieux	1 630 193	1 630 193	
Impôt sur les bénéfices	7 918	7 918	
Autres impôts, taxes et versements assimilés	338 774	338 774	
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>			
Taxe sur la valeur ajoutée	302 848	302 848	
Groupe UES et filiales	592 119	592 119	
Débiteurs divers	78 494	78 494	
Charges constatées d'avance	39 409	39 409	
TOTAUX	7 735 905	7 145 410	590 495

ETAT DES DETTES	MONTANT BRUT	à 1 an au plus	à + d'1 an et 5 ans au +	à + de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
- à moins d'un an à l'origine	5 637 149	5 637 149		
- à plus d'un an à l'origine	22 001 181	1 978 608	4 836 596	15 185 977
Groupe UES et filiales	1 083 942	1 083 942		
Avances et acomptes reçus	11 933 043	11 933 043		
Fournisseurs et comptes rattachés	2 668 580	2 668 580		
Personnel et comptes rattachés	747 291	747 291		
Sécurité Sociale et autres organismes sociaux	507 897	507 897		
Impôt sur les bénéfices	0	0		
<u>Etat et autres collectivités publiques</u>				
Taxe sur la valeur ajoutée	776 346	776 346		
Autres impôts, taxes et versements assimilés	17 734	17 734		
Produits constatés d'avance	1 732 819	236 571	473 537	1 022 711
TOTAUX	47 105 982	25 587 161	5 310 133	16 208 688
Emprunt souscrit en cours d'exercice	0			

Répartition du montant de l'impôt sur les bénéfices entre résultat courant et résultat exceptionnel

EXERCICE 2020

	RESULTAT AVANT IMPÔT	IMPOT	RESULTAT NET
RESULTAT COURANT	1 337 653	-50 422	1 287 231
RESULTAT EXCEPTIONNEL (*)	-1 642 642	-4 768	-1 647 410
RESULTAT DE L'EXERCICE	-304 989	-55 190	-360 180

Dérogation fiscale :

En application des articles 207-I-6 bis et ter Annexe III du CGI, les bénéfices des conventions publiques d'aménagement sont exonérés d'impôt sur les sociétés



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

DETAIL DES COMPTES



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

ACTIVITE AMENAGEMENT

EXERCICE 2020

Opérations pour compte – Bilan des Opérations en concession

55 Parc de la Duranne

COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2020



C55+C60 Parc de la Duranne

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2019	Année 2020	Cumul à fin 2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	21 306 793	3 398 500	24 705 293
	DEPENSES	94 653 922	2 201 875	96 855 797
1	ETUDES	1 396 730	92 897	1 489 627
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	3 196 942	39 459	3 236 401
3	TRAVAUX	67 239 573	1 021 887	68 261 460
4	HONORAIRES	5 743 635	288 940	6 032 575
5	FRAIS DIVERS	2 068 170	258 692	2 326 862
6	PARTICIPATION A UX EQUIPEMENTS PUBLICS	1 646 688		1 646 688
7	CHARGES FINANCIERES	2 462 284		2 462 284
8	REMUNERATIONS	10 899 900	500 000	11 399 900
	RECETTES	115 960 715	5 600 375	121 561 090
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	101 024 400	2 830 960	103 855 360
2	PARTICIPATIONS	3 335 187	2 627 560	5 962 747
3	SUBVENTIONS	4 573 471		4 573 471
4	AUTRES PRODUITS	1 481 304	23 700	1 505 004
5	PRODUITS FINANCIERS	4 872 183	104 260	4 976 443
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS	674 170	13 895	688 065
	TRESORERIE PERIODE	20 969 222	1 399 245	22 368 467

C57 Revitalisation du C.V. d'Aix



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2020

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2019	Année 2020	Cumul à fin 2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	55 309	296	55 605
	DEPENSES	35 090 944	0	35 090 944
1	ETUDES	174 588		174 588
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	14 800 141		14 800 141
3	TRAVAUX	1 438 024		1 438 024
4	HONORAIRES	1 624 766		1 624 766
5	FRAIS DIVERS	2 174 099		2 174 099
6	PARTICIPATION AUX EQUIPEMENTS PUBLICS			
7	CHARGES FINANCIERES	2 057 613		2 057 613
8	REMUNERATIONS	12 821 713		12 821 713
	RECETTES	35 146 253	296	35 146 549
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES	24 157 332		24 157 332
2	PARTICIPATIONS	9 516 836		9 516 836
3	SUBVENTIONS	561 779		561 779
4	AUTRES PRODUITS	909 523		909 523
5	PRODUITS FINANCIERS	783	296	1 079
6	REMBOURSEMENTS PREFINANCEMENTS			
	TRESORERIE PERIODE	60 592	296	60 888

Opérations pour compte – Bilan des opérations de mandat

M7S MTP ROUSSET PEYNIER FUYEAU 2 TRANCHE



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2020

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2019	Année 2020	Cumul à fin 2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	673 555	3 292	676 847
	DEPENSES	3 477 252	0	3 477 252
1	ETUDES	34 521		34 521
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	64 716		64 716
3	TRAVAUX	3 051 216		3 051 216
4	HONORAIRES	166 996		166 996
5	FRAIS DIVERS	28 287		28 287
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	131 517		131 517
	RECETTES	4 150 808	3 292	4 154 100
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	4 008 141		4 008 141
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	142 667	3 292	145 959
	TRESORERIE PERIODE	674 564	3 292	677 856

M7U VILLE DE VITROLLES ZI ESTROUBLANS 2 TRANCHE



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2020

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2019	Année 2020	Cumul à fin 2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	19 021	94	19 115
	DEPENSES	1 710 918	0	1 710 918
1	ETUDES	6 823		6 823
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX	1 560 781		1 560 781
4	HONORAIRES	83 690		83 690
5	FRAIS DIVERS	10 708		10 708
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	48 916		48 916
	RECETTES	1 729 939	94	1 730 033
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	1 701 808		1 701 808
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	28 131	94	28 225
	TRESORERIE PERIODE	19 184	94	19 278

MB7 SMA TVX AGT CARREFOUR AVE L PHILIBERT



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2020

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2019	Année 2020	Cumul à fin 2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	105 997	0	105 997
	DEPENSES	627 547	0	627 547
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	22 180		22 180
3	TRAVAUX	528 762		528 762
4	HONORAIRES	34 366		34 366
5	FRAIS DIVERS	11 981		11 981
7	CHARGES FINANCIERES			
8	REMUNERATIONS	30 259		30 259
	RECETTES	733 543	0	733 543
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	733 543		733 543
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS			
	TRESORERIE PERIODE	105 997	0	105 997

MD2 VILLE DE PERTUIS – ETUDES ACQUISITION FONCIERE VOIE POS V31



COMPTE DE RESULTAT Arrêté au 31/12/2020

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2019	Année 2020	Cumul à fin 2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	7 929	0	7 929
	DEPENSES	57 880	0	57 880
1	ETUDES	29 304		29 304
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES			
3	TRAVAUX			
4	HONORAIRES	4 784		4 784
5	FRAIS DIVERS	1 970		1 970
7	CHARGES FINANCIERES	294		294
8	REMUNERATIONS	21 528		21 528
	RECETTES	65 809	0	65 809
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	65 780		65 780
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	29		29
	TRESORERIE PERIODE	7 928	0	7 928

MD7 SACOGIVA 7 rue des Gondreaux



COMPTE DE RESULTAT

Arrêté au 31/12/2020

Ligne	Intitulé	Cumul à fin 2019	Année 2020	Cumul à fin 2020
	RESULTAT D'EXPLOITATION	-14 934	7 949	-6 985
	DEPENSES	57 927	35 826	93 753
1	ETUDES			
2	ACQUISITIONS ET FRAIS LIES	472		472
3	TRAVAUX	4 812		4 812
4	HONORAIRES	34 378	12 078	46 456
5	FRAIS DIVERS	12 271	23 433	35 704
7	CHARGES FINANCIERES	85	315	400
8	REMUNERATIONS	5 909		5 909
	RECETTES	42 993	43 775	86 768
1	CESSIONS TERRAINS ET IMMEUBLES			
2	PARTICIPATIONS	42 845	43 775	86 620
3	SUBVENTIONS			
4	AUTRES PRODUITS			
5	PRODUITS FINANCIERS	148		148
	TRESORERIE PERIODE	-14 933	7 948	-6 985

Détail des comptes BILAN

DETAIL BILAN ACTIF AMENAGEMENT 2020

	Brut	Brut N-1	Variation
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations en cours	0	32 003	-32 003
Immobilisations financières	362 149	362 149	0
- autres participations	10 040	10 040	0
- Participations EPAGE	343 816	343 816	0
- <i>dépôts et cautionnements versés</i>	8 293	8 293	0
. structure	8 293	8 293	0
. Concessions	0	0	0
VALEURS REALISABLES			
Créances d'exploitation	5 755 586	5 536 649	230 347
- <i>Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés</i>	257 117	147 479	109 637
. structure	2 100	141 922	-139 822
. opérations en propre	145 517	3 057	142 460
. concessions	109 500	2 500	107 000
. mandats	0	0	0
- <i>Clients, clients factures à établir</i>	3 181 959	124 300	3 057 659
. structure	53 802	10 981	42 821
. opérations en propre	380	111 818	-111 438
. concessions	3 126 276	0	3 126 276
. mandats	1 501	1 501	0
- Personnel et Organismes sociaux	0	0	0
- Etat Impôt société <i>contentieux</i>	1 630 193	1 616 850	13 343
- Etat Impôt société	57 423	67 137	-9 713
- <i>Etat T.V.A.</i>	22 275	1 967 723	-1 945 448
. structure	0	798 795	-798 795
. opérations en propre	21 911	24 805	-2 894
. concessions	364	1 144 123	-1 143 759
. mandats	0	0	0
- Etat produits à recevoir	0	1 070 548	-1 070 548
- <i>Débiteurs divers</i>	606 619	542 612	64 007
. structure	0	0	0
. mandats	0	0	0
- Groupement UES et Filiale	592 119	539 522	52 597
- Produits à recevoir	14 500	3 090	11 410
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	18 545	23 726	-5 180
TOTAL	6 136 279	5 954 527	193 163

DETAIL BILAN PASSIF AMENAGEMENT 2020

	N	N-1	Variation
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Provision réglementée	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions pour risques et charges d'exploitation	1 647 121	1 682 299	-35 178
DETTES FINANCIERES			
Emprunts	0	0	0
- Emprunts court terme	0	0	0
Dettes financières diverses	5 891 222	7 541 239	-1 650 017
- Dettes financières Opérations Propres	5 637 149	7 059 097	-1 421 948
- Groupement UES et Filiale	254 073	482 142	-228 069
- dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
. opérations en propre	0	0	0
. concessions	0	0	0
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes	341 963	436 463	-94 500
- clients créditeurs	305 564	400 064	-94 500
. structure	0	0	0
. opérations en propre	0	0	0
. concessions	305 564	400 064	-94 500
- créditeurs divers	36 399	36 399	0
Fournisseurs	414 574	642 769	-228 194
- fournisseurs d'exploitation	414 574	638 263	-223 688
. structure	95 305	47 371	47 934
. opérations en propre	132 393	146 458	-14 065
. concessions	185 130	442 702	-257 572
. mandats	1 747	1 732	15
- fournisseurs d'immobilisations	0	4 506	-4 506
Dettes fiscales et sociales	610 221	538 276	71 945
- dettes provisionnées personnel	35 750	380 063	-344 314
- charges à payer organismes sociaux	406	48 545	-48 139
- Etat Impôt société	0	0	0
- Etat TVA	571 385	80 090	491 295
. structure	117 890	80 090	37 800
. concessions	453 495	0	453 495
- Etat charges à payer	2 681	29 578	-26 897
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	0	0	0
TOTAL	8 905 102	10 841 046	-1 935 945

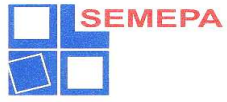
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION

AMENAGEMENT	au	Exercice 2020		au
	01 / 01	augm.	dimin.	31 / 12
SUR MANDATS	45 706	0	30 778	14 928
SACOGIVA Les Gondraux	29 270		18 587	10 683
MTP Rousset Fuveau Peynier 2° tranche	16 436		12 191	4 245
SUR CONCESSIONS	0	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES	1 636 593	2 000	6 400	1 632 193
- Médaille Travail	6 400	2 000	6 400	2 000
- Contestation Litige fiscal sur IS	1 630 193			1 630 193
TOTAL	1 682 299	2 000	37 178	1 647 121

Détails comptes de résultat AMENAGEMENT – Exercice 2020

DEBIT		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		21 194
- <i>S/opération de gestion</i>	36	
. Contentieux fiscal. Différence s/rbst obtenu	36	
- <i>S/opération en capital</i>	21 159	
. VNC immobilisation vendue	21 159	

CREDIT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		35 553
- <i>S/opération de gestion</i>	13 344	
. Contentieux fiscal. Ajustement solde provision	13 344	
- <i>S/opération en capital</i>	22 209	
. Vente immobilisation	22 209	
- <i>S/reprises de provisions</i>	0	
TRANSFERT DE CHARGES		580 730
- Refacturation UES - frais généraux et bâtiment	580 730	



Société d'Economie
Mixte d'Équipement
du Pays d'Aix

ACTIVITE STATIONNEMENT

EXERCICE 2020

Détail des comptes BILAN

DETAIL BILAN ACTIF STATIONNEMENT 2020

	Brut	Brut N - 1	Variation
IMMOBILISATIONS			
Immobilisations mises en concession	82 675 633	82 655 470	20 164
<i>Par le concédant</i>	<i>22 805 150</i>	<i>22 805 150</i>	<i>0</i>
- à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- à titre onéreux	18 384 128	18 384 128	0
<i>Par le concessionnaire</i>	<i>59 870 483</i>	<i>59 850 320</i>	<i>20 164</i>
- équipements des parcs	20 726 202	20 706 038	20 164
- équipement Bellegarde	1 038 417	1 044 517	-6 100
- équipement Cardeurs	622 334	622 234	100
- équipement Carnot	1 660 483	1 660 483	0
- équipement Pasteur	1 371 246	1 371 246	0
- équipement Mignet	3 937 394	3 913 972	23 422
- équipement Méjanès	507 244	508 799	-1 555
- équipement Horodateurs VP	2 431 740	2 431 740	0
- équipement Signoret	321 327	321 327	0
- équipement matériel commun	513 086	509 569	3 517
- équipement Rotonde	8 322 932	8 322 152	780
- parking construction	39 144 282	39 144 282	0
- Mignet gros œuvre	12 492 894	12 492 894	0
- Rotonde gros œuvre	25 868 658	25 868 658	0
- Cardeurs gros œuvre	378 780	378 780	0
- Bellegarde gros œuvre	214 059	214 059	0
- Carnot gros œuvre	189 890	189 890	0
Immobilisations en cours	12 164	8 750	3 414
Immobilisations financières	249 920	249 920	0
- prêts participation construction	249 920	249 920	0
- dépôts et cautionnements versés	0	0	0
VALEURS REALISABLES			
Créances d'exploitation	1 378 346	6 160 827	-4 782 482
- Fournisseurs débiteurs et comptes rattachés	40 351	18 981	21 370
- Clients, clients factures à établir	652 362	1 399 022	-746 660
- Personnel et Organismes sociaux	2 292	2 160	132
- Etat Impôt société	0	4 465 434	-4 465 434
- Etat T.V.A.	280 573	143 336	137 236
- Etat CVAE et CFE	335 014	0	335 014
- Etat produits à recevoir	3 760	0	3 760
- Débiteurs divers	63 994	131 893	-67 899
- Groupement UES	0	0	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	20 864	4 241	16 623
TOTAL BILAN ACTIF	84 336 927	89 079 207	-4 742 281

DETAIL BILAN PASSIF STATIONNEMENT 2020

	N	N - 1	Variation
CAPITAUX PROPRES ET RESERVES			
Provision réglementée	0	0	0
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES			
Provisions sur immobilisations en concession	36 944 999	36 133 902	811 097
<i>Droits en nature du concédant</i>	7 519 339	7 522 009	-2 670
- participations financières	2 058 062	2 058 062	0
- contre-valeur des biens concédés à titre gratuit	4 421 022	4 421 022	0
- provision p/renouvellement des immobilisations sorties	1 040 256	1 042 925	-2 670
<i>Amortissements de caducité</i>	28 919 810	28 109 697	810 113
- sur parcmètres à titre onéreux	7 180	7 180	0
- sur redevance fixe de mise à disposition	13 428 805	13 251 027	177 778
- sur immobilisations mises par le concessionnaire	15 483 825	14 851 490	632 335
<i>Provisions pour renouvellement des immobilisations actives</i>	505 851	502 197	3 654
Provisions pour risques et charges d'exploitation	2 797 402	1 012 868	1 784 534
DETTES FINANCIERES			
Emprunts	22 001 182	23 572 890	-1 571 708
- Emprunts long terme	21 625 844	23 176 964	-1 551 120
- Intérêts courus sur emprunts	375 338	395 926	-20 588
Dettes financières diverses	829 869	0	829 869
- Groupement UES et Filiale	829 869	0	829 869
- dépôts et cautionnements reçus	0	0	0
DETTES D'EXPLOITATION			
Avances et acomptes	35 439	68 114	-32 675
- clients créditeurs	35 439	68 114	-32 675
Fournisseurs	2 254 006	2 021 989	232 017
- fournisseurs d'exploitation	2 249 297	2 015 659	233 638
- fournisseurs d'immobilisations	4 709	6 330	-1 621
Dettes fiscales et sociales	1 518 233	2 866 564	-1 348 330
- dettes provisionnées personnel	711 541	1 601 879	-890 338
- charges à payer organismes sociaux	507 491	844 725	-337 235
- Etat Impôt société	49 505	0	49 505
- Etat TVA	204 962	342 785	-137 824
- Etat charges à payer	15 053	47 492	-32 439
- Crédoiteurs Divers	29 682	29 682	0
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	1 732 819	1 745 600	-12 781
TOTAL BILAN PASSIF	68 113 950	67 421 927	692 023

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES D'EXPLOITATION

STATIONNEMENT	au	Exercice 2020		au
	01 / 01	augm.	dimin.	31 / 12
PROVISIONS POUR LITIGES	1 003 268	598 911	47 000	1 555 180
- Litiges prudhommaux	653 718	5 184	47 000	611 902
- Litige OXYPARC	349 550	426 298		775 848
- Provision litige	0	167 429		167 429
PROVISIONS POUR RISQUES	9 600	1 242 223	9 600	1 242 223
- Médaille Travail	9 600	8 850	9 600	8 850
- Provisions Travaux parking Méjanès	0	1 233 373		1 233 373
	0			0
TOTAL	1 012 868	1 841 134	56 600	2 797 403

Détails comptes de résultat STATIONNEMENT – Exercice 2020

DEBIT		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		1 841 527
- <i>S/opération de gestion</i>	1 500	
. Franchises assurances	1 500	
- <i>S/opération en capital</i>	180 356	
. dépenses couvertes par l'assurance - incendie Mignet	142 378	
. dépenses couvertes par l'assurance - Rotonde	28 202	
. dépenses couvertes par l'assurance - Rambot	9 150	
. VNC sur immobilisation sortie	626	
- <i>S/dotations provisions</i>	1 659 671	
. Travaux parking Méjanes	1 233 373	
. Oxyparc suite procès en Appel	426 298	

CREDIT		
PRODUITS EXCEPTIONNELS		184 527
- <i>S/opération de gestion</i>	11 028	
. Oxyparc. Indemn.à recevoir suite jugt TC	10 000	
. Annulation chèques clients non débités	1 028	
- <i>S/opération en capital</i>	173 498	
. Vente immobilisation : 2 scooters.....	1 100	
. dépenses couvertes par l'assurance - incendie Mignet	148 178	
. dépenses couvertes par l'assurance - Rotonde	10 423	
. dépenses couvertes par l'assurance - Rambot	9 150	
. dépenses couvertes par l'assurance - divers.....	4 647	
- <i>S/reprises de provisions</i>	0	
TRANSFERT DE CHARGES		462 996
- remboursement indemn.retraite.....	140 134	
- remboursement salaires Conseiller prudhomme et assist salarié .	34 520	
- remboursement frais formation	6 868	
- partie privée Méjanes.....	248 520	
- partie privée Carnot.....	6 521	
- partie privée Mignet.....	4 635	
- partie privée Signoret	11 240	
- HPP - Refacturation matériel.....	4 404	
- remboursement divers	6 153	

